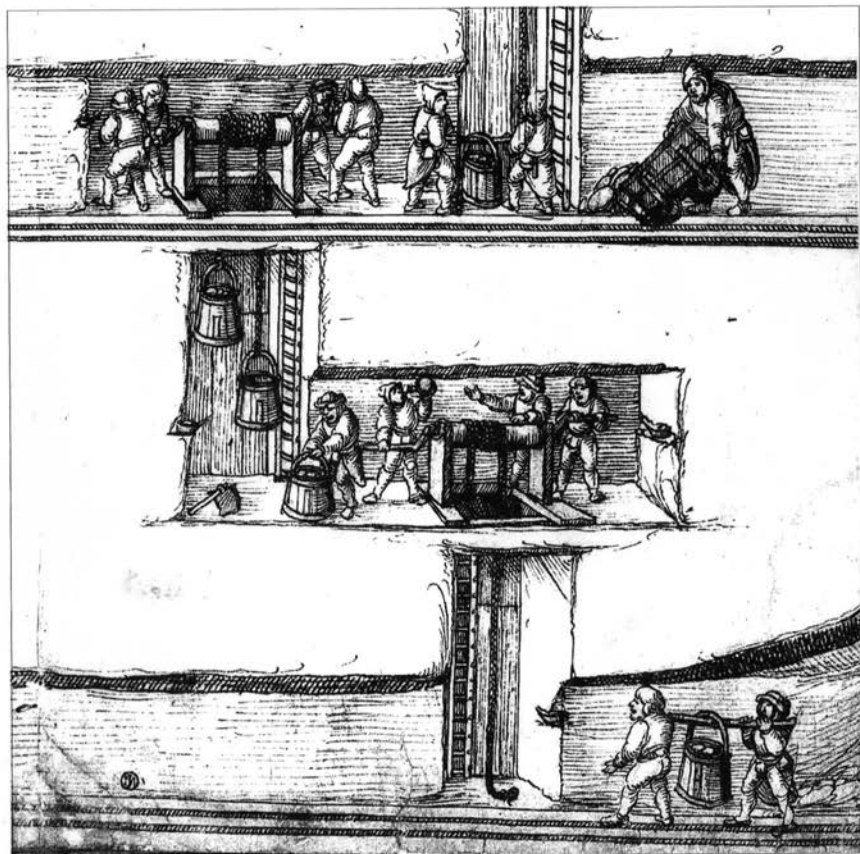
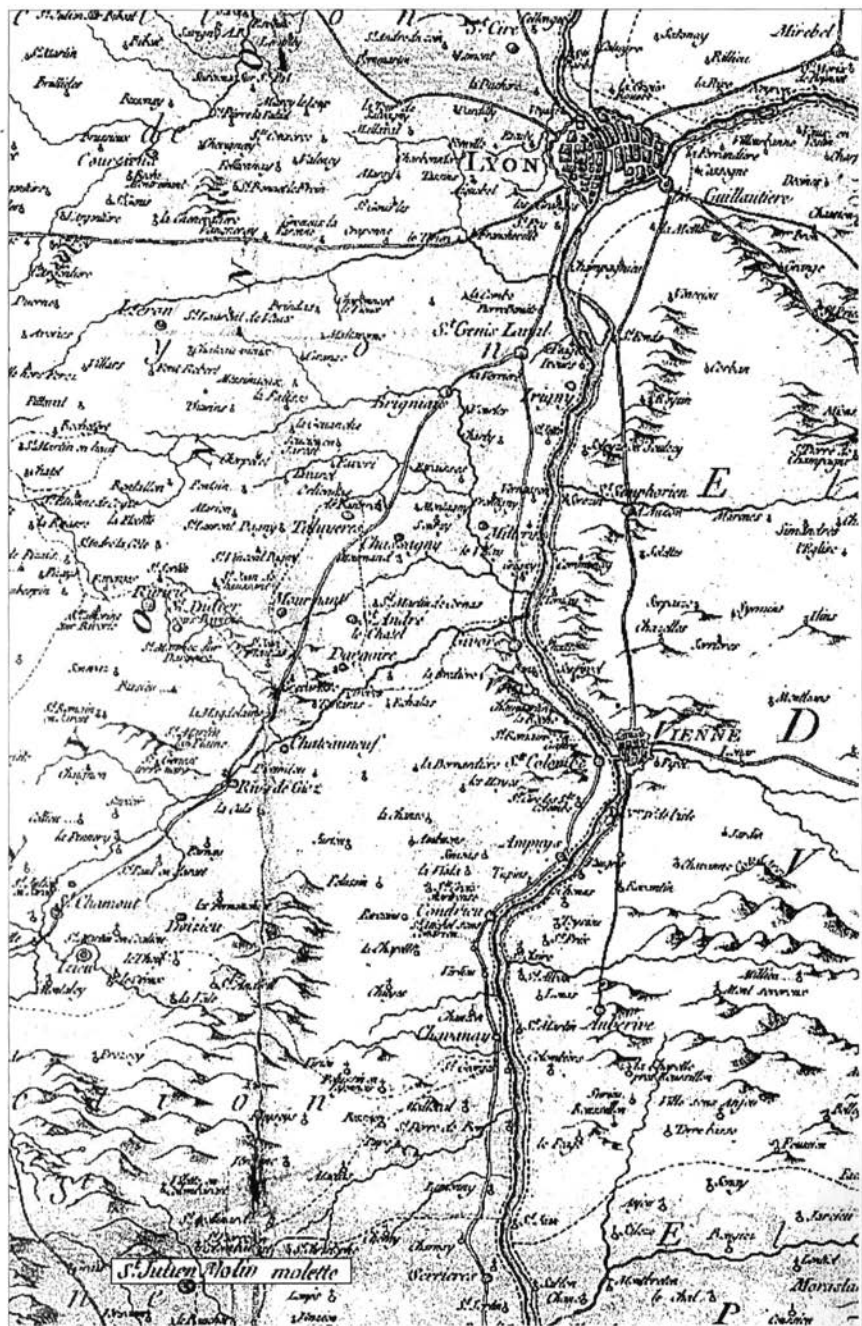


Eugène et Max BOBICHON

**LES MINES DE PLOMB
DE
SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
(LOIRE)**





Extrait de la carte dressée en 1748 pour délimiter les concessions des Blumenstein.

Eugène et Max BOBICHON

**LES MINES DE PLOMB
DE
SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
(LOIRE)**

Juin 1989

Note Initiale.

Les illustrations des travaux de la mine (Planches I à VI) sont tirées d'un recueil de dessins datés de 1530 environ par Henrich Gross, conservé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (Inv 3693), et qui retrace l'exploitation des filons de plomb de «La Croix aux Mines», dans les Vosges, au XVI^{ème} siècle. La méthode d'exploitation n'a guère varié jusqu'au XVIII^{ème}.

Préface

Mon père avait réuni des notes qu'il comptait publier, au sujet des Mines de Saint-Julien-Molin-Molette . Sa mort l'en a empêché. Par piété filiale, je tiens à le faire en y ajoutant quelques compléments.*

Ces notes ont suggéré l'idée d'un projet de Musée qui perpétuerait le souvenir de cette activité de notre pays, qui a duré environ 150 ans.

Après E. Bouttet, Anne Serpentier a étudié cette idée dans un travail précis intitulé : «Études en vue de la création d'un Musée du Forez Viennois à Bourg-Argental» (déc. 82).

Peut-être cette hypothèse verra-t-elle un jour sa réalisation ?

Je remercie les employés des «Archives Départementales du Rhône» qui, après avoir facilité le travail de mon père, m'ont aussi accueilli avec compétence et gentillesse.

Puisse cette publication aider chacun des lecteurs à découvrir et aimer davantage ce coin de France.

Max Bobichon

* "Le Réveil du Vivarais" puis le "Journal du Parc du Pilat" ont publié des extraits de ces notes.



KAYR DE BLUMENSTEIN.
Famille originaire de la Haute-Autriche.

François Kayr de Blumenstein, né à Straßbourg, secrétaire du maréchal de Villeroi (dont le père, Jacob-Ferdinand, avait reçu, le 18 mars 1676, des lettres de noblesse de l'empereur Léopold, en récompense de ses services militaires), fut naturalisé Français par lettres patentes du mois de mai 1715, & confirmé dans sa noblesse en mars 1738.

Une branche de cette famille est restée à Straßbourg, une autre, passée en Auvergne & en Dauphiné, s'est établie à Vienne pour y exploiter des mines de plomb & un établissement métallurgique fort important par ses produits, qui est aujourd'hui dirigé par M. de Piellat.

Parti au 1 d'azur à un monticule de sinople sur lequel se trouve un vase rempli de fleurs, au milieu desquelles domine une rose double rouge; au 2 d'argent à un monticule de sinople où se tient de front un homme en habit rouge, étroit & ouvert sur la poitrine, ayant la barbe rouge, étroit & ouvert sur la poitrine, ayant la barbe rouge, la tête couronnée de lauriers de sinople. Il tient de la main dextre une flèche renversée & appuie la gauche sur sa hanche; à la Champagne, chargée d'une couronne de laurier au naturel.

Extrait de "l'Armorial de Dauphiné" p. 326 de Rivoire.

Les Mines de Plomb de St-Julien-Molin-Molette

Le touriste qui arrive à Saint Julien est surpris par les traînées qu'il aperçoit sur les collines environnantes. A la question qu'il pose, on lui répond que ce sont d'anciennes mines de plomb dont l'exploitation est arrêtée ou tout au moins suspendue. La dernière période de travaux a eu lieu en 1956.

La concession pour exploiter ces mines a été accordée au Sieur François Kayr de Blumenstein, le 9 janvier 1717, mais il est certain qu'elles étaient connues depuis plus longtemps et exploitées par les propriétaires des terrains qui en tiraient du Vernis ou Alquifoux qu'ils vendaient aux potiers pour vernir la vaisselle de terre. Cependant, les fouilles, ou puits appelés Creux, atteignaient rarement 15 à 20 mètres et on les abandonnait dès que l'affluence des eaux ou la rareté du minerai rendait onéreuse⁽¹⁾ la poursuite des travaux.

Dans une brochure de l'Ecole des Chartes intitulée «Etablissement de Jacques Cœur dans le Lyonnais» 1444-1453, l'auteur Alice Joly mentionne que Jacques Cœur avait obtenu en 1444 des droits sur les mines de plomb, cuivre et argent du Lyonnais, Forez et Beaujolais, droits qui lui avaient été accordés par le Roi Charles VII, ces mines ayant été exploitées déjà par les Romains. Mais dans les mines de plomb exploitées par Jacques Cœur ou sous sa direction, l'auteur ne signale que des mines se trouvant dans le Lyonnais (près de St Laurent de Chamousset). Il n'est fait aucune mention des mines de Saint-Julien-Molin-Molette.

Qui était ce François Kayr de Blumenstein qui allait donner un tel essor à l'exploitation des mines de plomb ?

Voici ce que nous dit Palluat de Besset dans sa brochure «Gentilshommes mineurs et métallurgistes en Forez» éditée par la Diana en 1929 :

«François de Neufville, Duc de Villeroy, Maréchal de France, favori de Louis XIV, fait prisonnier dans Crémone le 2 février 1702 par le Prince Eugène, fut interné dix mois à Gratz en Haute Autriche.

⁽¹⁾ Ils exploitaient à leurs risques et périls. Le 9 mai 1684, le registre d'État civil note le décès "par accident au creux de la mine" de Guillaume CHAZOT (cf. archives de StJulien).

Il rencontre, en Tyrol, un Cornette⁽²⁾ de cavalerie appartenant, comme on dit alors, au Prince Archevêque de Salzbourg, François Kayr de Blumenstein, né à Innsbrück le 13 avril 1678. Le maréchal lui trouve «de l'esprit», en fait son secrétaire durant la campagne de Flandre en 1706, et le ramène en France; ses lettres de naturalité du 15 mai 1715 portent qu'il s'est «habitué en notre bonne ville de Paris» et veut finir ses jours dans notre royaume.

Il a quelque lumière sur l'exploitation des mines, nombreuses en son pays, si bien qu'un «garçon apothicaire» de Messire Bodmer, physicien en renom, lui ayant montré du plomb forézien dont la teneur est selon lui de 40 pour cent, il la cote à 70 pour cent. Accompagnant Villeroy en son gouvernement du Lyonnais, il apprend qu'au XIV^e siècle, les Comtes de Forez ont exploité des mines de plomb à Cezay et à Saint Martin la Sauveté et qu'en 1701, un nommé Charpin a tiré du métal lourd de sa terre de Génétine.

Son protecteur sollicite pour lui du Maréchal de Noailles Président du Conseil des Finances la concession des mines de plomb du Forez.

Complétant son éducation de technicien, il apprend en Angleterre «aux risques de sa vie» car on n'y aime pas les concurrents, le secret de convertir la mine en plomb, après avoir étudié (un arrêt du Conseil le constate en 1727) tant la manière dont on se sert pour la fabrication du plomb que la manière de faire cette conversion».

La concession, retardée par l'hostilité des propriétaires du sol qui prétendent en extraire le vernis de plomb servant à la poterie, est obtenue après deux ans de démarches, le 9 Janvier 1717.

Cette concession est ainsi conçue (Archives du Rhône I C 181) :

«Le Roy, étant en son Conseil, de l'avis de M. le Duc d'Orléans Régent, a accordé et accorde audit François de Blumenstein le privilège, pendant vingt années consécutives, d'exploiter la mine de plomb qu'il a découverte dans la province de Forez près la paroisse de Saint Julien Molin Molette, d'en tirer la matière, fondre et travailler en toutes les façons qu'il jugera à propos, et d'en tirer tous les métaux qu'il pourra y trouver, durant lequel temps, Sa Majesté fait défense à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles puissent être, de le troubler dans l'exploitation de ladite mine, d'en tirer aucuns métaux, n'y travailler à peine de dix mille livres d'amende contre les contrevenants, applicable un tiers à sa Majesté, un tiers audit de Blumenstein et un tiers à l'hôpital le plus prochain; et, pour faciliter ledit établissement, Sa Majesté la déchargé et décharge pendant ledit temps de vingt années du paiement du droit de Régale ou Quint dont entend que de besoin Sa Majesté lui a fait Don et Remise. Qu'à cet effet, les propriétaires des fonds étant dans l'étendue de dix lieues à la ronde de ladite paroisse de Saint Julien Molin Molette, seront obligés conformément à l'ordonnance du mois de may Mille Six Cent Quatre Vingt, rendue à l'égard des Mines de Fer, à la première sommation qui leur sera faite de lui permettre de tirer ladite Mine hors de leurs terres, y faire les tranchées et les ouvertures nécessaires en les dédommageant suivant ladite ordonnance à raison d'un sol par chaque tonneau de mine de cinq cent pesant. Sa Majesté permettant audit de Blumenstein de prendre dans le lieu le plus convenable audit travail le terrain nécessaire pour les Bâtimens et fourneaux qu'il conviendra faire pour l'exploitation de ladite mine en payant le

(2) "Officier qui portait l'étendard de la Compagnie de Cavalerie" cf. Robert.

prix dudit terrain à dite d'Experts ou Gens à ce connoissans qui seront convenus par les parties, ou qui seront nommés d'office par le Sieur Commissaire départi dans la province de Lyonnais, Forest et Beaujollois, comme aussi de tenir Magasin dans les villes de Lyon et de Roanne pour y vendre et débiter le plomb provenant des dites Mines en payant les droits ordinaires; enjoint Sa Majesté, audit Sieur Commissaire départi de tenir la main à l'exécution du présent arrêt à l'effet de quoi toutes lettres nécessaires seront expédiées :

Fait au Conseil du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Paris le neuvième jour de Janvier mille sept cent dix sept.

Signé : PHELYPEAUX⁽³⁾

Ce privilège fut successivement prorogé d'abord deux fois pour vingt années puis pour cinquante par trois arrêts en date des 8 avril 1727, 19 avril 1749 et 18 août 1771. Ce dernier accordait la concession jusqu'au 1er janvier 1827.

François Kayr de Blumenstein meurt le 2 septembre 1739. Sa veuve reçoit la tutelle des enfants par acte du 15 décembre signé par onze amis du défunt et de quatre échevins et anciens consuls de Lyon.

Voici l'état de la succession du Sieur de Blumenstein extrait des Inventaires faits après sa mort arrivée le 2 septembre 1739.

Total de la Succession : 101 973 livres tournois ⁽⁴⁾ 18-5.

Dans ce total, l'atelier de St Julien est compris pour :

<i>• Marchandises invendues, savoir :</i>	
<i>5 100 livres mine nette non fondue à 61 t pour 100 livres</i>	<i>306 lt</i>
<i>14 900 livres plomb en targette à 21 t pour 100 livres</i>	<i>3 129 lt</i>
<i>Total en marchandises</i>	<i>3 435 lt</i>
<i>• Les bâtiments construits sur ces fonds lesquels ne peuvent servir qu'au privilège sont évalués à</i>	
	<i>4 000 lt</i>
<i>• Acquisition d'un fond où est construite la Fonderie et artifices servant aux dits ateliers</i>	
	<i>6 000 lt</i>
<i>• Meubles étant aux dits ateliers, cheval, charette, trois paires de boeufs et outils de l'exploitation</i>	
	<i>2 000 lt</i>
<i>Total</i>	<i>15 435 lt</i>
<i>A déduire :</i>	
<i>• dû aux ouvriers de saint Julien</i>	<i>— 960 lt 14</i>
<i>• à divers à St Julien pour fournitures</i>	<i>— 500 lt</i>
<i>Soit</i>	<i>— 1 460 lt 14</i>
<i>Montant net</i>	<i>13 974 lt 86</i>

La veuve de François de Blumenstein dirigea l'exploitation pendant deux ans. Mais l'aîné Etienne proteste contre cette tutelle.

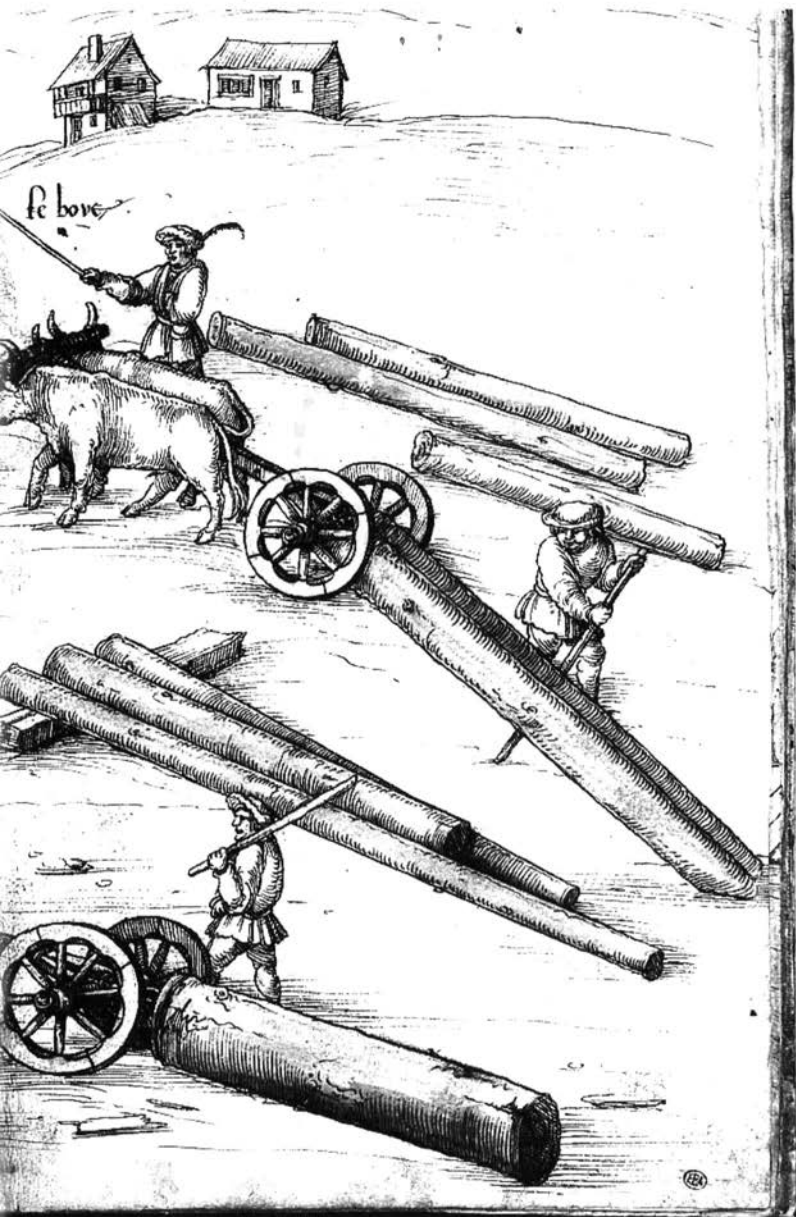
⁽³⁾ il s'agissait alors du Roi Louis XV, âgé de 7 ans, le Duc d'Orléans étant Régent.

⁽⁴⁾ la "livre tournois" valait 20 sous et 240 deniers.

"tournois" : monnaie frappée à Tours et devenue monnaie royale.



Planche I



D'après Charance, pour étayer la mine, Blumenstein n'utilisait que du bois de pin et de sapin. Les charrettes portant des charges de bois ou de minerais étaient tirées par deux paires de bœufs. (cf. p.11)

Il semble cependant que ce soit lui qui dirige la concession car nous trouvons aux «Archives du Rhône» un document coté C 117 daté du 9 octobre 1739 dans lequel Etienne de Blumenstein donne des directives pour l'exploitation des mines. La lecture de ce document pourrait paraître fastidieuse. Je me borne à en citer deux passages qui nous montrent quelles pouvaient être les conditions de travail à cette époque.

A la Fonderie :

- *Il faudra rétablir le lavage allemand et, pour ce faire, on prendra un jeune homme de dix à onze ans auquel on donnera huit sols par jour.*
- *Il faudra autant qu'il sera possible faire ses efforts pour avoir des pierres pour faire marcher le Bocambre et, pour ce faire, il faut faire prix avec quelque voyurier autour de 20, 21 ou 22 sols la caisse; mais il faudra que le Maître mineur aye soin de les faire trier et ne pas envoyer des pierres sans mine.*

Mais le Contrôleur Général Orry a des vues sur Etienne de Blumenstein. Il lui laisse deux ans pour étudier sa concession et, le 7 avril 1742, il décide de l'envoyer en Allemagne pour visiter les différentes mines qui y sont en valeur, s'instruire de la façon dont on les exploite et y conquérir toutes les connaissances que l'on peut désirer sur un sujet aussi important, dont l'art est presque généralement ignoré dans le Royaume.

«Il nous rendra compte, avant son départ» écrit-il «des mesures qu'il doit prendre pour que ses travaux et ses établissements n'en souffrent point».

A la fin de l'année 1742, Etienne entre à l'Ecole des mines de Freyberg. Après plusieurs mois passés à l'Ecole des Mines de Freyberg, il parcourt les centres miniers d'Allemagne. Le 8 juillet 1743, il annonce son retour en France. Il envoie à Orry plusieurs mémoires concernant les études qu'il a faites. Le 15 mai 1744, Orry l'autorise à passer six semaines chez lui pour voir sa famille et ses mines. Pour mettre à profit l'expérience d'Etienne, on le nomme alors Inspecteur Général des Mines et, le 2 février 1745, il est chargé de visiter les exploitations métallurgiques du Lyonnais. Il se consacre ensuite à l'exploitation de la concession accordée à son père sans négliger les visites aux diverses mines du Royaume.

Je crois que pour se rendre compte autant que possible du travail effectué à cette époque, on ne peut que se reporter au «Mémoire présenté à Monseigneur l'Intendant de Lyon en exécution de l'Arrest du Conseil d'Etat du 15 janvier 1741 touchant la situation actuelle des Mines que le Sieur de Blumenstein exploite dans la province de Forrest».

Après un rappel des divers arrêts ayant accordé à M. de Blumenstein la concession de Saint Julien et de ceux qui ont renouvelé cette concession et en ont accordé d'autres à Vienne (Isère) et à Saint Martin la Sauveté (Loire), M. Charance, Directeur des Mines, continue ainsi (je respecte le style et l'orthographe de ce Mémoire) :

«Le défunt M. de Blumenstein a obtenu tous ces arrest en considération qu'il a le premier trouvé la méthode de convertir en plomb la mine qu'il avoit découverte à Saint Julien Molin Molette, dont les gens du lieu ignoroient la qualité et n'en faisoient d'autre usage qu'à vernir la terraille. M. Melliand et après lui M. Poulletier, tous deux Intendants de Lyon, ont été commis successivement par la

Cour pour être témoins de ladite conversion, dont ils ont rendu témoignage comme ayant été faite sous leurs yeux. Les possesseurs de ces Mines de Verny ainsi qu'on les nomme dans le pays ont élevé des difficultés pour empêcher l'exécution de ce privilège mais ils ont été déboutés par divers arrêts rendus contradictoirement.

Attelier de Saint Jullien

La Paroisse de Saint Julien Molin Molette, province de Forest, est une terre seigneuriale appartenante à M. Boulliuin de Saint Jullien, receveur général du Clergé, et le centre du privilège de M. de Blumenstein, c'est de là qu'ils s'étend à dix lieues à la ronde dans quelque province que ce soit ainsy que Sa Majesté s'en est expliquée par l'arrêt de son Conseil du 1er octobre 1726.

Ce fut en exécution de l'arrêt du 9 janvier 1717 que feu M. de Blumenstein se mit en possession des Mines de Verny de ladite paroisse de saint Jullien malgré toutes les oppositions qu'il rencontra de la part des gens du lieu, qui n'en faisaient, comme on l'a dit, d'autre usage qu'à vernir la vaisselle de terre, et par cette façon de les travailler leur produit étoit très peu de chose, mais par la nouvelle méthode introduite par Monsieur de Blumenstein elles devinrent bientôt un objet considérable, car indépendamment de la conversion en plomb d'une matière qui ne servait auparavant qu'à vernir la terraile, c'est que la quantité a augmenté considérablement d'où le pays a tiré de très grands avantages soit par l'argent que ce travail y a répandu soit par la quantité d'ouvriers qui y a été employée. Il n'y a point de tentatives que le défunt M. de Blumenstein n'aye fait pour la recherche des dites Mines. On compte douze à quinze veines qu'il a attaquées seulement aux environs de Saint Jullien; celle de la Pause⁽⁵⁾ que les Sieurs Nayme des Oriolles travailloient auparavant non pour la convertir en plomb mais pour la vendre aux potiers de terre est la première qu'il ait exploitée. Elle a duré depuis l'année 1717 jusqu'à la fin de 1729. C'est la veine la plus abondante qu'il ait eue dans tout ce pays là; mais la grande quantité de bois qu'il fallait pour étayer et soutenir cet ouvrage, le peu d'ordre avec lequel il avait été commencé et les diverses contestations qu'on luy faisait essuyer lesquelles l'empêchoient d'y donner toute son attention sont les raisons qui l'ont engagé à quitter cette veine. Il la rouvrit dans une autre montagne appelée Mizérieu, dont le travail a duré depuis 1729 jusqu'à la fin de l'année 1738. Cet ouvrage n'a jamais été trop abondant en Mine mais cette mine ainsi que celle de la Pause étoit très riche, elle rendait 55 à 60 pour cent en plomb. Mais le filon se coupa, le roc devint extrêmement dur et sauvage, raisons qui obligèrent le défunt à abandonner cette attaque. Il y en a eu nombre d'autres dans cette paroisse, savoir : à la Mialerie et dans la montagne, à côté lesquelles n'ont eu aucune réussite quoiqu'elles aient donné un peu de mine.

Outre les attaques faites dans les paroisses de Sava et autres, il y en a deux qui ont duré très longtemps, savoir : à Etaise et à Lavaux (sur Vinzieux). La première complètement détruit pout avoir régné pendant dix ans⁽⁶⁾.

Lavaux (dans la montagne de Vinzieux) est le seul que le Sieur de Blumenstein a laissé à sa mort arrive le 2 septembre 1739.

La Veine de Lavaux est orientale et située dans une montagne du même nom, dont la profondeur perpendiculaire est d'environ 50 toises⁽⁷⁾. Cette montagne est toute inculte à l'exception de quelques petites terres défrichées depuis peu, mais

⁽⁵⁾ actuellement La Rivory.

⁽⁶⁾ nous reviendrons plus loin sur cette Mine d'Etaise (devenu Etheize).

⁽⁷⁾ la toise étant de 1m 949, la profondeur de la veine est donc d'environ 100 mètres.

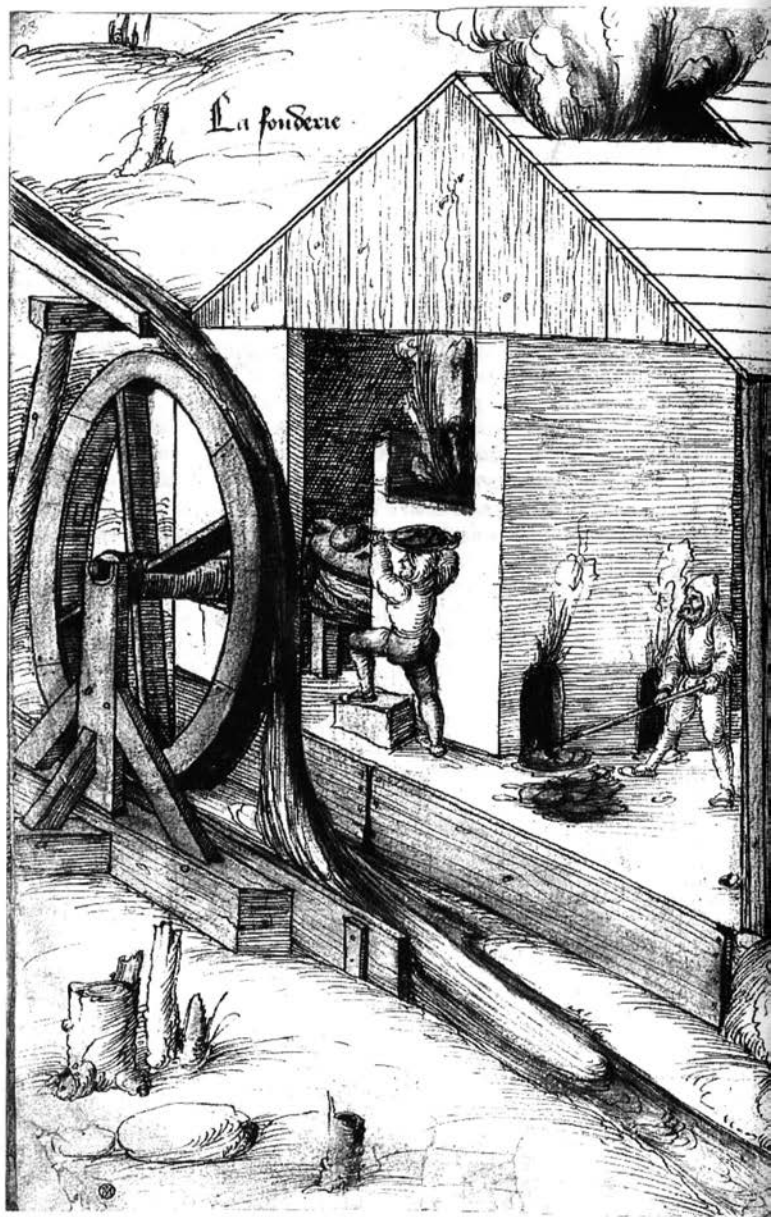
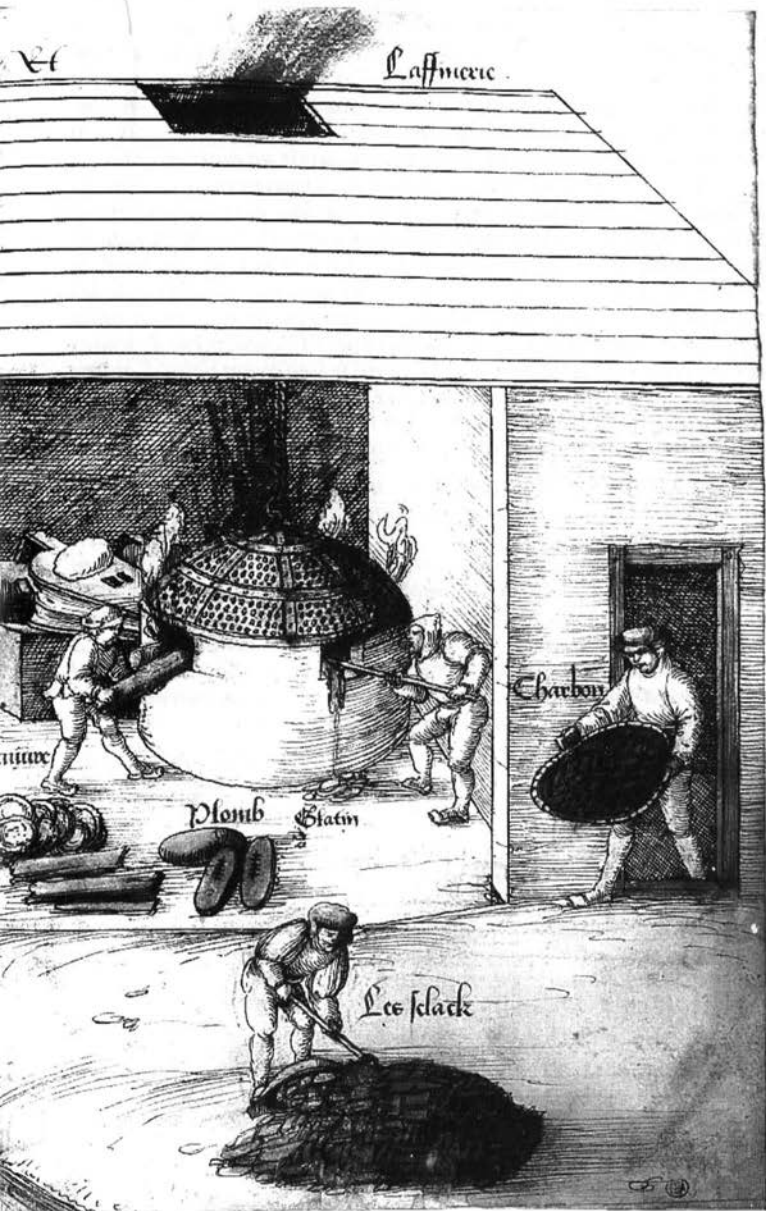


Planche II



Fourneau anglais : on y fait griller le minerai pour enlever le soufre (four à réverbère).
Fourneau allemand : au moyen d'un feu de charbon de bois et de soufflets mus par roue à aubes; le feu et le souffle séparent la crasse du plomb (four à manche)(cf. p.11).

cette veine traverse toutes les autres de ce pays-là qui presque toutes sont méridionales. Elle a été attaquée deux fois par deux vouttes l'une sur l'autre; la maîtresse voutte qui subsiste aujourd'hui⁽⁸⁾ a 180 toises de longueur⁽⁹⁾. L'autre qui est au-dessous n'ayant point été continuée, elle ne sert qu'à la sortie des terres et à l'écoulement des eaux; il y a dans cet ouvrage un creux de 12 toises de profondeur⁽¹⁰⁾ lequel sert à donner l'air à tout l'ouvrage mais la distance du creux à la teste des vouttes étant trop éloigné on a été obligé d'en ouvrir un autre à 80 toises du premier. Outre ce creux et les vouttes supérieures de cet ouvrage, il y a dans la maîtresse voutte deux creux : l'un de six toises de profondeur perpendiculaire et l'autre de quinze toises à 50 toises de distance l'un de l'autre. Ils ont été faits pour rechercher et tirer la mine qui peut se trouver dans la profondeur. Au fond de chacun des dits creux, on a fait des vouttes dont on sort les terres et on écoule les eaux par le moyen du tour ordinaire. Le produit n'en a pas été assés considérable pour qu'on entreprit une voutte de traverse pour procurer l'écoulement de toutes ces eaux, joint à ce qu'elles sont utiles pour les lavages, n'y en ayant point d'autres que celles là dans les tems de gelée et de sécheresse. Cet ouvrage contient aussy dix à douze vouttes faites uniquement pour chercher la mine, lesquelles ne servant à d'autre usage que celui là sont comblées aussytost qu'on l'a tirée.

Ce travail est conduit par un Maître Mineur, un Sous Maître Mineur, huit Piqueurs Allemands, douze Piqueurs François et quinze brouetteurs. Ces Ouvriers rendaient autrefois 70 à 80 quintaux de mine par semaine⁽¹¹⁾ mais à peine en rendent-ils à présent 20 quintaux. Cet ouvrage n'est joint à aucune rivière ni ruisseau et comme on vient de le dire, il n'y a que les eaux qui sortent de la maîtresse voutte qui puissent servir au lavage de sorte qu'il ne peut y avoir aucun bocambre⁽¹²⁾ pour pulvériser la mine. A la place de bocambre, on pile la mine à bras d'homme, six ouvriers sont employés au lavage et cinq au pilage. Ce travail est éloigné de la fonderie d'une lieue et les voitures de mine, bois et autres se font d'un endroit à l'autre par des bœufs comme on le dira plus loin.

Le produit dans l'année dernière 1741 n'a donné qu'environ 2800 quintaux de mine, lesquels n'ont rendu qu'autour de 700 quintaux de plomb, de sorte que si la veine n'augmente en richesse on sera bientôt obligé de l'abandonner.

Ledit Sieur de Blumenstein (Etienne) voyant cet ouvrage assés ingrat s'est industrié pour en rouvrir de nouveaux qui puissent entretenir sa fonderie. Il a repris l'ouvrage de la Pause éloigné d'une petite lieue de la Fonderie et l'a attaqué du costé opposé à celui entrepris par son père. Ce travail n'est poursuivi jusqu'à présent que par une seule voutte et cependant il rend déjà 25 à 30 quintaux de mine par mois. La quantité de la veine et du terrain dans cette nouvelle attaque est la même que l'ancienne, c'est-à-dire qu'il faut la même quantité de bois pour l'étayer. On y emploie actuellement 6 Piqueurs et 4 brouetteurs.

Le second ouvrage entrepris par le Sieur Etienne de Blumenstein est à Broussin en Vivarez⁽¹³⁾ éloigné de la Fonderie d'une grande lieue mais le roc y est si dur jusqu'à présent qu'à peine deux ouvriers peuvent-ils avancer d'une toise dans un mois. On y a cependant attaché 4 ouvriers.

(8) nous sommes en 1742.

(9) 360 mètres de longueur environ.

(10) le "creux" (puits) dont on parle, a 24 mètres de profondeur environ.

(11) le quintal étant de 50 kg environ.

(12) bocambre : voir plus loin la définition.

(13) Broussin en Vivarez : devenu Brossainc (Ardèche) dans le Vivarais.

Il a tenté d'autres entreprises mais qu'y lui ont été aussy infructueuses que celles de son père. Ces différents ouvrages ont coûté plus de 2000 écus de dépense et on n'en a jamais tiré que 20 quintaux de mine.

La Fonderie, Bocambre, fourneaux et autres bâtimens et artifices en dépendant sont situés au bourg de Saint Jullien Molin Molette sur la rivière de Terne où les voitures de matières et autres nécessaires aux travaux se font avec deux paires de bœufs entretenus à cet effet à la Fonderie mais ils ne suffisent pas à beaucoup près pour tous les besoins. Il faut souvent prendre des voitures étrangères pour aider tant à la voiture des bois qu'au transport des plombs de saint Jullien à Saint Pierre de Bœuf qui en est éloigné de trois lieues et qui est le port du Rosne le plus prochain d'où on les expédie par eau à Lyon. Le Sieur de Blumenstein y tient à cet effet un magasin d'entrepôt.

Le Bocambre est un artifice pour pulvériser les pierres dans laquelle la mine est enchassée ce qui se fait à moyen de trois pilons de fer qui s'élèvent et qui s'abaissent par une roue que l'eau fait tourner.

Le Lavage est le lieu où l'on porte la mine pulvérisée par le Bocambre pour la séparer de la pierre avec laquelle elle est meslée, ce qui se fait par le secours de l'eau dans des caisses où elle coule et dont le mouvement proportionné et réglé avec la manipulation fait que la pierre s'écoule par sa légèreté et que la mine, par sa pesanteur, reste dans la caisse.

Le Fourneau Anglois est celui où l'on porte la mine sortie du lavage pour la faire griller afin de la dépouiller de ses souffres les plus grossiers et la rendre propre à la fonte ce qui se fait par un feu de réverbère au charbon de terre.

Le Fourneau Allemand est celui dans lequel on fond la mine et qu'on la réduit en plomb au moyen d'un feu au charbon de bois et de deux soufflets qu'une roue tournante à eau fait jouer et qui entretiennent la vivacité du feu dans le fourneau. C'est là où par la violence du feu et du soufflé se fait la séparation des Crasses d'avec le Plomb. Les ouvriers employés à toutes des différentes manipulations de la Fonderie sont : un Bocambreur, deux Laveurs, deux Rotisseurs à l'Angloise, un Maître Fondeur à l'Allemande et ses deux aydes et un Bouvier, sur lesquels ouvriers de la Fonderie comme employés aux ouvrages souterrains, il faut que le nombre en augmente ou diminue à proportion des besoins que l'on en a, mais que cependant lorsque les travaux s'appauvrissent, il est impossible de diminuer leur paye qui est toujours la même dans la disette comme dans l'abondance. Enfin, tous les Ouvrages dont cet atelier est composé sont sous les ordres et la conduite d'un Directeur qui fait sa résidence à la Fonderie et qui a un cheval entretenu pour visiter tous les travaux et y ordonner ce qui convient.

Il reste à observer que le Sieur de Blumenstein dans toute l'étendue de ses travaux, soit qu'il s'agisse d'étayer ses ouvrages souterrains ou de faire faire du charbon de bois n'use que du bois de pin et sapin qui ne sont pour ainsy dire propres qu'à ce seul usage. On y emploie plusieurs ouvriers qui ne sont occupés qu'à couper les bois et à les charbonner, dont le nombre n'est jamais fixe, il y en a plus ou moins selon les besoins.

Le soussigné, Directeur des Mines que le Sieur de Blumenstein exploite à Saint Jullien Molin Molette dans le Forest, certifie le présent mémoire en tout ce qui concerne ledit atelier.

Fait à la Fonderie au dit lieu de Saint Jullien le dixième février 1742.

J.F. Charance »

(La carte reproduite au début et à la fin de l'ouvrage accompagne ce texte).

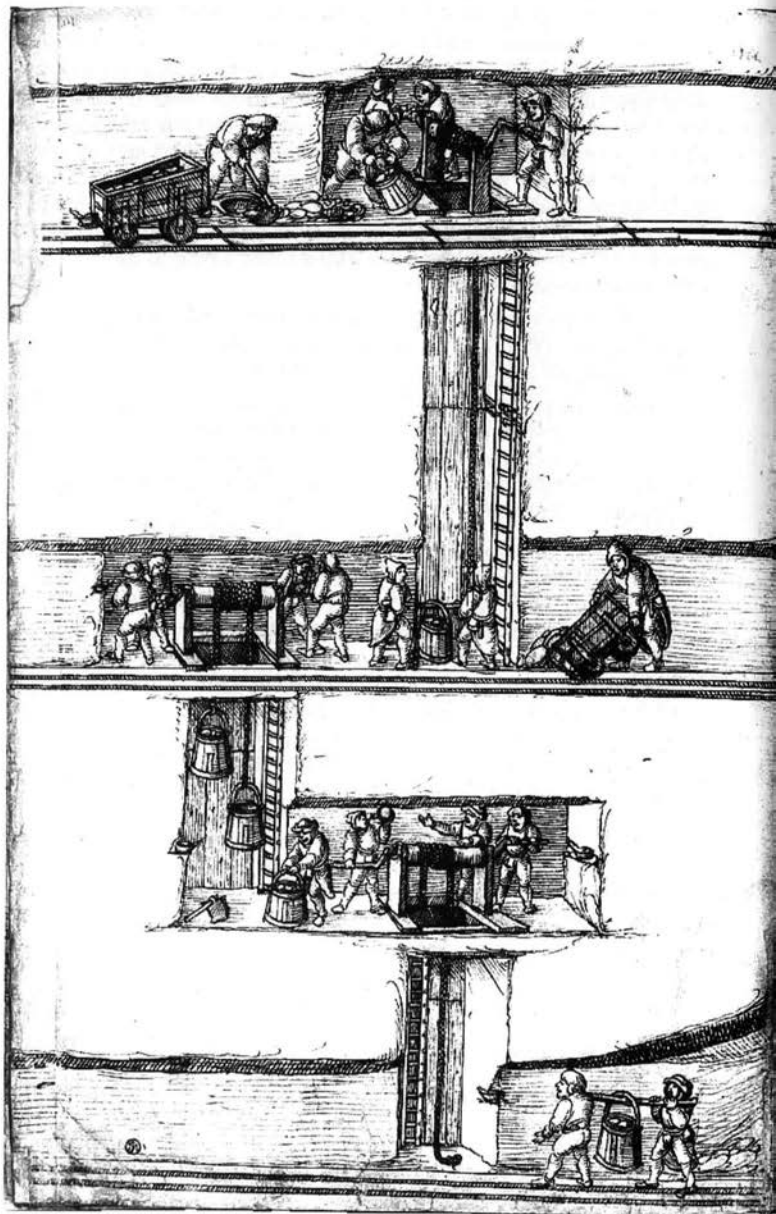
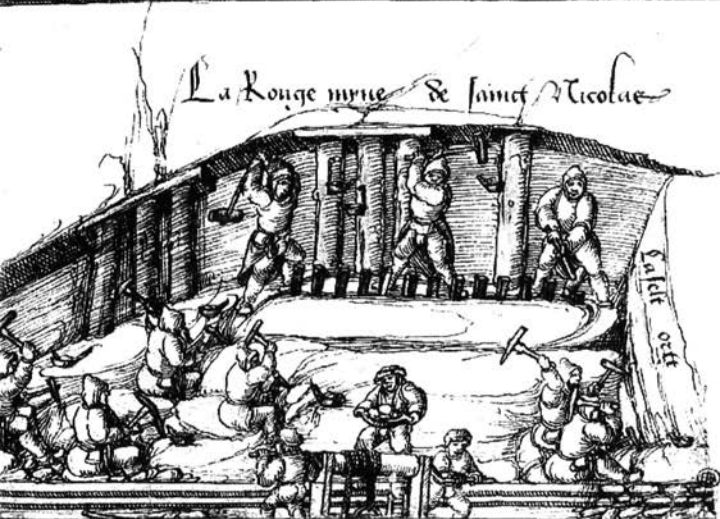
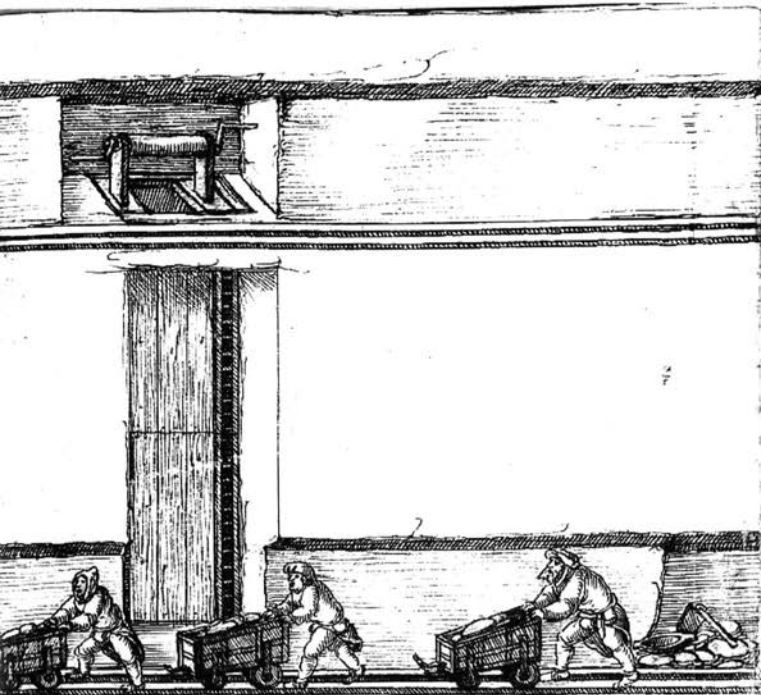


Planche III



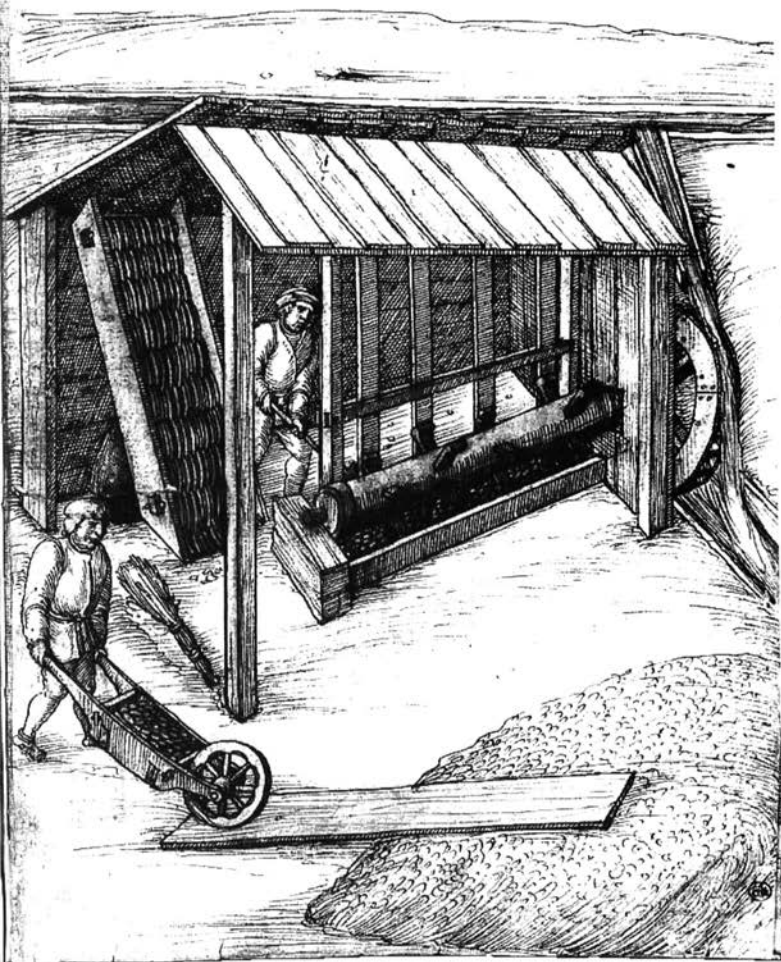
Cette coupe donne une idée de la veine de Lavaux, dont la profondeur est d'environ 100 mètres et sa longueur de 360 mètres. Le "creux" ou puits, dont on parle, a 24 mètres de profondeur (cf. p.7).

Les pilleurs



Planche IV

et pisseurs de mine



"BOCAMBRE" mot issu de l'allemand "POCHHAMMER" marteau à écraser (Encyclopédie 1731) et donc machine à broyer les minerais (cf. p.10 et 11).

Les brouetteurs sont ici à l'œuvre. Une roue à eau actionne les pilons du Bocambre.

De même, le 18 Juillet 1766, Monsieur Konig, Ingénieur du Roi, envoyé à Saint Jullien pour constater comment les travaux d'exploitation ont été conduits, dressait un procès-verbal de visite de la concession de M. de Blumenstein qui reprend les indications du Mémoire de 1742 avec quelques modifications.

Je le résume ainsi, me bornant aux indications concernant Saint Julien et ses environs immédiats⁽¹⁴⁾ :

«Atelier de Saint Julien.

Cet atelier n'a actuellement que deux mines en valeur et deux autres dont on fait la découverte. Le reste consiste en quelques filons ou vieux ouvrages encore à découvrir et en quantité d'autres qui sont épuisés et abandonnés.

Mine de la Pause.

La première et peut-être la plus riche des mines de plomb qu'attaqua M. de Blumenstein. Sa richesse a pris sa source dans la jonction de plusieurs filons dont le principal a la direction de l'est à l'ouest et sa pente de 63 degrés du sud au nord. Après que les gens du pays et M. de Blumenstein père en eurent retiré quantité de bon minéral jusqu'à la profondeur de 30 toises la galerie établie par M. de Blumenstein se dessécha et celui-ci en fut dégoutté par un étranglement de rocher qui lui déranga le filon et il abandonna le tout en 1730. Son fils reprit cette même mine et en retira encore considérablement de minéral à l'opposite (sic) de la montagne par une autre galerie à 17 toises de profondeur. Il n'y a plus aujourd'hui que cette galerie d'ouverte; sa longueur actuelle est de 161 toises et elle se trouve par son extrémité à 13 toises au-dessous de tous les anciens travaux. On commence depuis environ 5 toises à y rencontrer la même jonction qui a produit le minéral dans les hauteurs mais quoique une profondeur de plus de 48 toises à compter depuis la superficie de la montagne l'aye affaiblie, ce qui s'en extrait paye déjà quelque chose au-delà de la dépense journalière et il est bien à croire que le produit augmentera dans la suite si la dureté du rocher ou autre mauvaise qualité de filon, assés ordinaire dans une pareille profondeur ne s'y oppose. Les ouvriers que l'on occupe à cette mine sont au nombre de 27.

Broussin.

Autre mine travaillée jadis considérablement par les gens du pays et attaquée par le Sieur de Blumenstein père à différentes reprises pour passer au-dessous des ouvrages des anciens sans y avoir beaucoup avancé. Ce n'est que son fils qui a pénétré sur un filon des plus durs par une galerie d'écoulement qui a depuis son embouchure jusqu'à son extrémité 155 toises de long et se trouve à plusieurs toises du fond des vieux travaux. Cette mine quoique de difficile exploitation entretient avec la Pause l'atelier de Saint Jullien. Il y a 28 ouvriers occupés à cette mine.

Freta.

A une demie lieu de Broussin se trouve Freta autrement dit Mantelein qui est une des nouvelles attaques entreprise sur un de ces filons anciennement fouillés par les gens du Pays. La galerie qui aura 136 toises de longueur jusqu'au puits commencé qui a 24 toises de profondeur. A 16 toises, s'est rencontré le filon qui se présente au mieux et promet, par les indices de minéral qu'il y a, un heureux succès. Il se trouve cinq prixfactaires⁽¹⁵⁾ occupés jour et nuit.

⁽¹⁴⁾ cf. annexe n° 3 : carte établie par E. Bouttet.

⁽¹⁵⁾ les prixfactaires sont des ouvriers payés à «prix fait» autrement dit à la tâche ou «aux pièces».

Nouvelle mine d'Etaise

C'est pour distinguer cette mine d'une ancienne qui s'exploitait autrefois près du village d'Etaise que l'on appelle celle-ci la mine neuve d'Etaise. Elle est située à l'est et à environ 200 toises au sud du village. Une société de 10 ouvriers l'a entrepris par convention passée avec M. de Blumenstein pour une durée de deux années. Ils doivent remettre à M. de Blumenstein tout le minéral qu'ils en retirent à 7 livres le quintal et de plus sont engagés à travailler dans les règles, sur quoi on a soin de veiller par de fréquentes visites.

Après la liste des ouvrages abandonnés suit la description de la Fonderie telle qu'elle a été établie en 1742.

Ce procès-verbal est signé par Konig et de Blumenstein.»

D'après Gruner (description géologique du Département de la Loire, p. 228-229) deux autres mines furent ouvertes sur la commune de Saint Julien en 1795. Ce sont Combe Noire et Revoin. Blavier, Ingénieur, visita Combe Noire trois mois après son ouverture. On s'était déjà avancé de 36 mètres dans une roche granitique entremêlée de veines quartzeuses. Mais la galène ne s'y voyait pas encore et elle ne paraît même jamais s'y être montrée fort abondante car la mine est désignée comme abandonnée 6 ans après dans le tableau de l'An IX (1801).

La mine de Revoin fut ouverte au mois de Vendémiaire An III (septembre 1794) et ne fut abandonnée qu'en 1831. Elle est située sur le chemin de St Appolinard à 1500 mètres à l'est de Saint Julien. Le filon est dans un granite très dur et difficile à reconnaître. On perça d'abord deux puits inclinés sur le filon même à 44 mètres de profondeur. A cette époque, pour faciliter l'exploitation, on entreprit à travers banc le percement d'une galerie d'écoulement. Elle atteignit le filon au commencement de l'année 1804 à environ 50 mètres sous le jour. Le granite qu'elle traverse est parfaitement solide et la galerie était encore fort bien conservée en 1835. Sa longueur est de 90 mètres. Depuis l'achèvement de cette galerie le filon fut exploité plus ou moins activement jusqu'en 1831. A l'origine de l'exploitation en 1795, le produit ne dépassait pas 250 kg par mois.

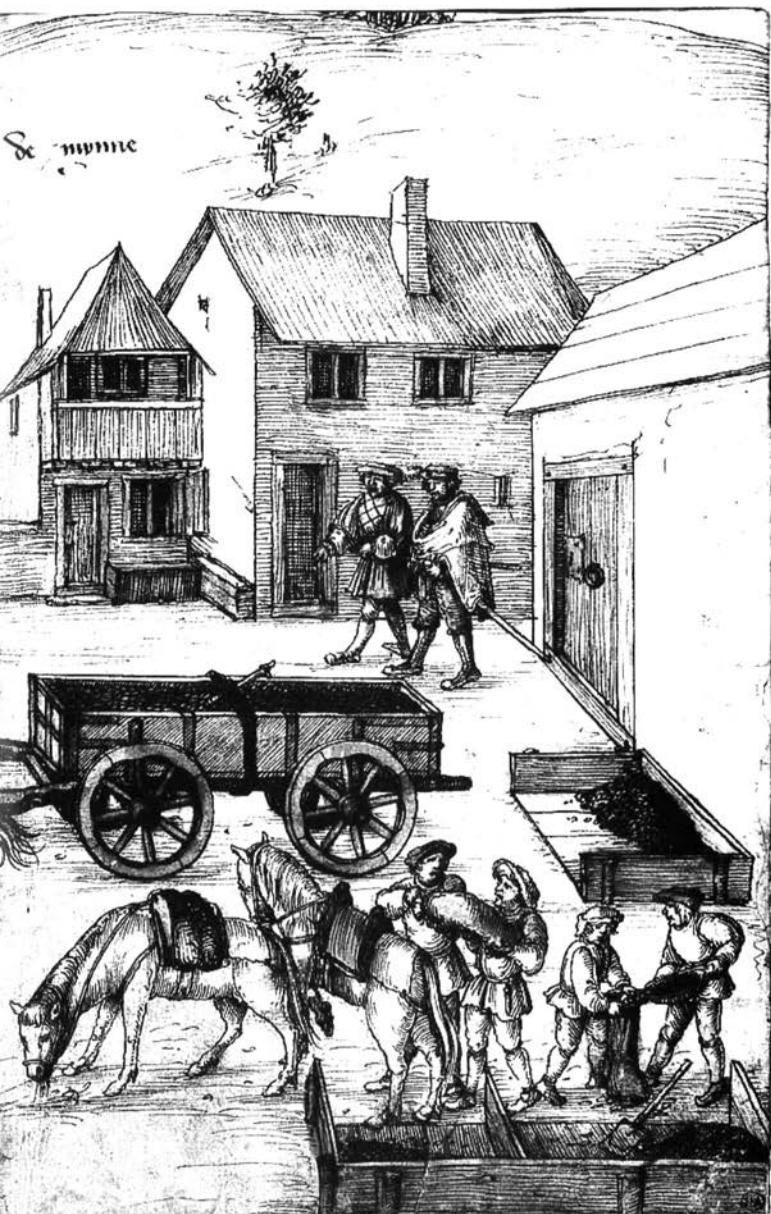
Au sujet de l'ancienne Mine d'Etheize qui est signalée comme abandonnée dans le Mémoire de 1742, Gruner signale (p. 231) que le grand filon d'Etheize situé à quelque cent mètres au nord du village de ce nom est le premier de la Combe de Broussin qui fut attaqué par de Blumenstein Père. Il ouvrit ces travaux en 1729 après avoir abandonné la mine de la Pause. Comme le filon était déjà connu, le long de sa crête, par les fouilles des anciens marchands d'alquifoux ou vernis, on y pénétra de suite par une galerie d'écoulement placée au pied occidental de la montagne d'Etheize. Elle fut poussée jusqu'à la distance de 300 mètres et mise en communication avec un puit d'aéragé appelé le puits d'Arnaud dont la profondeur est de 80 mètres et l'orifice situé au haut de la montagne. Le filon fut exploité 7 ou 8 ans puis abandonné parce qu'il devenait stérile. Il n'était d'ailleurs ni aussi riche ni aussi puissant que celui de la Pause. Etheize faisait partie en ce temps-là de la Paroisse de Saint Julien dont il a été détaché après la Révolution.

Production des Mines.

Reprenant les chiffres des différents rapports, Gruner indique que de 1717 à 1831 les mines de Saint Julien ont dû fournir environ 180 000 quintaux soit 9 000 tonnes de minerai et alquifoux ou vernis qui donnèrent environ 2 800 tonnes de plomb métallique et 1 000 tonnes d'alquifoux ou vernis.



Planche V



de mine

Cette gravure nous aide peut-être à évoquer le départ du minerais pour St-Pierre-de-Bœuf (cf. p.11)

De 1717 à 1729, c'était spécialement le filon de la Pause.

De 1729 à 1737, celui d'Ettheize.

De 1735 à 1744, ceux de Lavaux et de Balais (près de Talancieux). Vers la même époque, en 1740, on ouvrit celui de Broussin et on reprit celui de la Pause. C'était les deux exploitations les plus importantes car on travailla près de 70 ans dans l'une et dans l'autre. Lorsque ces mines commencèrent à décliner, en 1790, on attaqua Revoin et les Egats. La période la plus florissante correspond aux années 1750 à 1755. A cette époque, le nombre des ouvriers variait de 100 à 120 et la production s'élevait en minerai et en vernis jusqu'à 5000 quintaux anciens par an. Mais en 1766, le nombre des ouvriers descend à 70 et, dès lors, la production décroît rapidement. Elle atteint rarement 1500 quintaux anciens. L'An IV de la République (1796) de Blumenstein indique 56 ouvriers et 480 quintaux de minerai. Vers la même époque, Blavier estime la production à 1000 quintaux et le nombre d'ouvriers à 80. Il ajoute que, faute de bras à cause des guerres de la Révolution, plusieurs chantiers ont dû être abandonnés. En 1803, l'ingénieur La Verrière constate une production d'au plus 250 quintaux anciens. Il ajoute que l'on exploite à perte.

Les états officiels de 1807 donnent 268 quintaux métriques de minerai préparé et 67 ouvriers. En 1808, 248 quintaux métriques et, en 1809, ajoute que depuis nombre d'années, les frais excèdent les produits.

L'extraction se maintient à peu près au même taux jusqu'en 1815 mais depuis lors elle diminua de nouveau assez rapidement et cessa tout à fait en 1831 par la fermeture de la mine de Revoin.

La Fonderie

Tous les minerais du district de saint Julien étaient fondus dans l'usine établie en 1720 au bourg de Saint Julien. D'après les documents que j'ai pu consulter à la Mairie de Saint Julien et qui, malheureusement, ne sont pas très explicites, cette fonderie devait se situer à la cime du faubourg et à la Montée des Usines sur les emplacements occupés par les Usines Gillier et Blanc.

Voici ce que j'ai pu lire :

«Le 18 décembre 1819, M. de Blumenstein vend une partie de terre appelée la Fonderie à M. Corompt Jean Joseph. Le 22 juillet 1829, M. de Blumenstein vend un pré à M. Gillier Claude Marie et par le même acte M. Peix (ou Feix) vend à M. Gillier Claude Marie une fabrique de soie nouvellement construite où «était située ci-devant la Fonderie de M. de Blumenstein».

En 1830, M. de Blumenstein demande une réduction de l'impôt concernant un fourneau à fondre la mine de plomb qui a été démoli en 1828. Cette réduction lui est accordée.

Le cadastre datant de 1833, il est difficile de situer exactement ces parcelles mais je me souviens très bien que les anciens appelaient encore la cime du Faubourg «Vé lou Bloumestine» !

D'autre part, M. L'Abbé Léorat de Picancel, curé de Saint Julien, décrivant les processions du Jubilé de 1776 écrivait : «Pour les processions stationnelles, on se rendait à la croix du vieux cimetière, de là par la Planche de M. de Blumenstein à la Croix du Jubilé, de la Croix du Jubilé à la croix de la Place et l'on finissait par l'église». La Planche de M. de Blumenstein est sans doute la Passerelle que les personnes de ma génération ont connu sous le nom de La Planche et qui traversait

la rivière à la cime du Faubourg), à la place du Pont en ciment armé construit en 1911 et qui existe encore.

Utilisation du plomb produit par les mines de Saint Julien.

Palluat de Besset dans l'opuscule cité plus haut, écrit en parlant de la captivité du Duc de Villeroy, au cours de laquelle celui-ci fit connaissance de M. de Blumenstein : «heureuse captivité qui, par une conséquence imprévue, en ouvrant les gîtes de plomb du Forest, donna à la France de Louis XV, de la Révolution et de l'Empire, le métal nécessaire à ses armées».

Le plomb est de bonne qualité : sur un saumon⁽¹⁶⁾ de Saint Julien, Grassin, Directeur Général des Monnaies, l'estime un peu moins doux que celui d'Angleterre mais infiniment meilleur que celui d'Allemagne. Comme le vernis pour la poterie, il est vendu sur place dans les villes du Centre et du Midi. Clermont le demande pour ses fontaines et depuis quatre ans, dit un Arrêt du Conseil du 8 avril 1727, Lyon n'importe plus d'Angleterre que 200 quintaux de ce métal au lieu de 1200.

En juillet 1789, lors de la «Grande Peur», Blumenstein fournit du plomb aux citoyens de Vienne et de Saint Julien pour se défendre des brigands dont on est menacé et envoie deux cents quintaux de balles à Langres et Chaumont désolés par les loups. Mais le vernis, même transformé en métal, et tout le plomb sont réquisitionnés par les Armées des Alpes et d'Italie. Le 3 janvier 1794, il déclare leur avoir fourni depuis un an 1200 quintaux de plomb. Le 15 mai 1795, il expédie à Nantes 127 saumons d'un poids de 18 484 livres. Le 2 août 1795, la Commission de l'organisation des Armées lui remet 145 876 Livres Tournois pour 31 000 livres de métal à 4800 Lt le quintal. En novembre, nouvelle fourniture de 108 quintaux à l'arsenal de Grenoble, de 900 à Nantes, Montpellier et Grenoble, pour les besoins militaires.

Plaintes et difficultés.

La mise en travail de la concession de M. de Blumenstein ne se fit pas sans difficultés. On s'en doute, ne serait-ce qu'en lisant l'Arrêt du 9 janvier 1717 par lequel le Roi lui accorde le privilège d'exploiter la mine, et où il est dit que les Propriétaires des fonds étant dans l'étendue de dix lieues à la ronde seront obligés, à la première sommation qui leur sera faite, de lui permettre de tirer la mine hors de leurs terres, y faire les tranchées et les ouvertures nécessaires en les dédommageant à raison d'un sol par chaque Tonneau de mine de cinq cent pesant, comme il lui sera permis de prendre dans le lieu le plus convenable audit travail le terrain nécessaire pour les Bâtiments et Fourneaux qu'il conviendra faire pour l'exploitation de ladite Mine en payant le prix dudit terrain à dire d'experts.

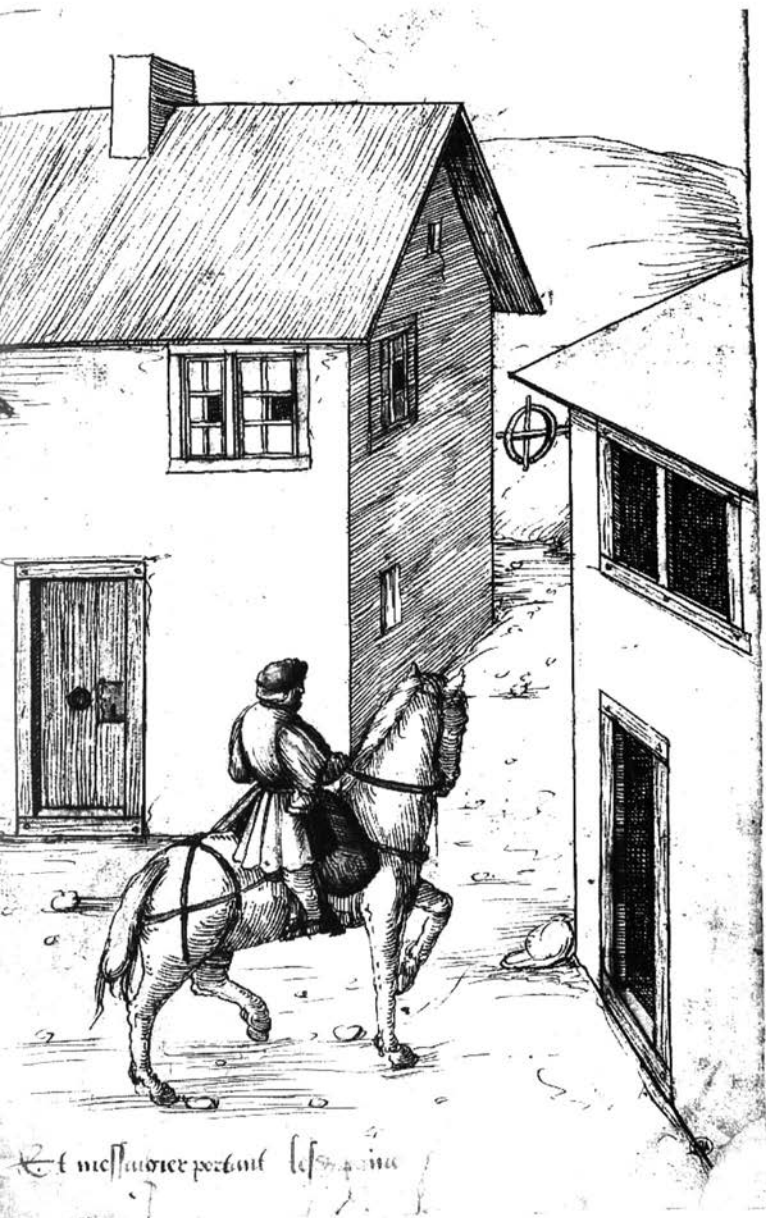
On conçoit que les propriétaires des terrains où M. de Blumenstein voulait établir ses mines ne soient pas d'accord. Eux-mêmes faisaient fouiller les filons connus pour en tirer le vernis qu'ils vendaient aux potiers et voilà qu'un étranger vient s'installer sur leurs terres pour creuser et enlever la mine.

Lorsque M. de Blumenstein se rendit sur les lieux en 1717, les anciens extracteurs prétendirent que l'alquifoux ou verny n'était pas un minerai de plomb. Il fallut pour convaincre l'Administration et les habitants du pays qu'un essai authentique fût fait en grand, sur les lieux mêmes, par l'Abbé Terrasson, de

⁽¹⁶⁾ saumon en terme de minéralogie signifie masse de plomb ou d'étain telle qu'elle est sortie de la fonte.



Planche VI



"Le Directeur fait sa résidence à la fonderie et il a un cheval pour visiter tous les travaux".
J.F. Charance (cf. p.11)

l'Académie des Sciences, en présence de l'Intendant de la Province de Lyon. A la suite du Procès Verbal dressé, un Arrêt du Conseil du 18 juin 1719 confirma la concession accordée en 1717 et M. de Blumenstein put alors commencer ses travaux. (Gruner p. 219 et 220).

Les propriétaires se plaignent qu'en ouvrant leurs terres on les dégrade, de même que leurs bois dont on fait grand usage pour échafauder. Le Mémoire de 1742 cité plus haut fait état des difficultés rencontrées par M. de Blumenstein pour commencer son exploitation.

Quelques années après, les voisins des mines se plaignent que l'eau qui sert au lavage abîme les prés. En 1731, une requête est présentée à l'Intendant par les sieurs Mayol et De Harenc de la Condamine pour se plaindre du peu de produit des prés à cause de ce lavage. Je n'ai pas retrouvé cette requête mais la réponse est savoureuse. En voici les premières lignes :

«C'est avec adresse que le Sieur de la Condamine, ennemy juré des Mines de M. de Blumenstein, vient avec amis, qui voudroient moissonner où ils n'ont pas semé, dans un temps d'extrême sécheresse, se plaindre du peu de produit de ses prez pour attribuer au lavage des dites mines, les mêmes effets que ce fléau du ciel a causé dans les fourrages, etc. »

Cette réponse en 1757, les habitants de St Appolinard appuyés par Messire Manoha, curé de St Julien et Messire Thibaud, ancien curé, se plaignent des mêmes méfaits causés par les eaux provenant du lavage des mines de la Pause et « fluant dans le ruisseau de Chatagnard qui, sous l'effet de ce lavage, devient blanc comme du petit lait et brûle tous les prez. »

Je n'ai trouvé aucune décision officielle concernant ces plaintes.

Les ouvriers mineurs.

Rappelons que M. de Blumenstein était originaire d'Innsbrück. Aussi pour commencer les travaux, il n'hésita pas à faire venir des ouvriers d'Allemagne. C'est encore à Palluat de Besset que j'emprunte les lignes suivantes :

«Le 1er avril 1741, un subdélégué de l'Intendant du Languedoc écrivait : le Sieur Blumenstein ne se sert que d'ouvriers allemands pour tirer son plomb parce qu'ils savent mieux le séparer de la matière où il est enveloppé que les autres ouvriers».

Etienne de Blumenstein disait de ceux-ci :

«Les ouvriers nationaux sont grossiers et mutins; s'il y a quelque partie dans laquelle ils réussiront difficilement, c'est à devenir maîtres mineurs et dans le temps qu'on y pense le moins ils quittent l'ouvrage».

Il les croyait cependant susceptibles d'être formés à la longue. Son père et lui n'avaient guère satisfaction sur un point essentiel : l'autorité des directeurs et maîtres mineurs sur leurs ouvriers.

Etienne de Blumenstein écrivait de Saint Julien le 18 août 1785 :

«Parmy tous les règlements concernant les mines, un des plus essentiels est celui qui a pour objet la discipline parmyle ouvriers mineurs. Ils forment un corps très indiscipliné, le jour où on les rassemble pour les payer, ils s'enyvrent, se battent, insultent souvent jusqu'à leurs supérieurs; pour peu qu'on veuille les

repandre ou les punir en diminuant leurs salaires, ils abandonnent l'ouvrage. On est obligé, écrivait-il encore, de souffrir toutes leurs impertinences. J'ay, dans cet attelier de Saint Julien, 80 ouvriers. Le Directeur a beaucoup de peine à les contenir; moy même je suis obligé de passer sur bien des choses mais ce qui me fatigue le plus c'est le vol et l'indocilité dans les opérations dont on les charge. On ne peut pas venir à bout de leur faire faire leur journée quoy qu'elle ne soit que de huit heures».

Une source abondante quoiqu'illicite en profits était le minerai et le vermy qu'un grand nombre d'ouvriers tant Allemands que du pays, emportent nuitamment et vendent à vil prix.

Marqueny, Directeur de Saint Jullien, écrit le 29 août 1757, au Procureur du Roi : «Quatre maudits Allemands attachés à la Pause ont profité de mon absence pour laver la mine; je vais les déplacer». Une ordonnance de l'intendant du 26 avril 1726 donne pouvoir à Blumenstein de faire perquisitionner chez les habitants receleurs qui, à cette occasion, s'entendent avec les Allemands. A ce sujet, j'ai trouvé un procès-verbal de persquisition chez un habitant de Monistrol-sur-Loire où de Blumenstein avait une mine mais je n'ai rien trouvé concernant Saint Julien.

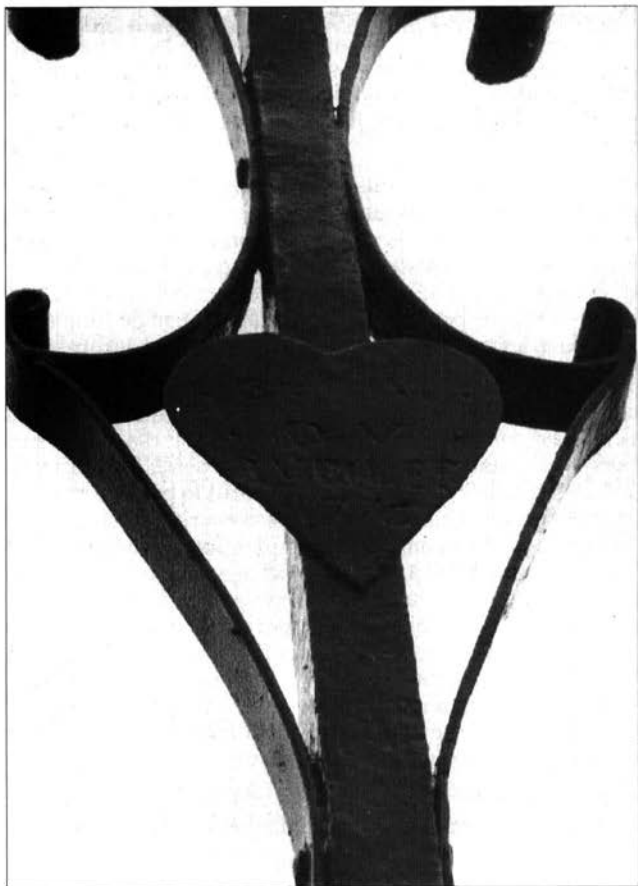
Les rapports entre les Français et les Allemands sont difficiles, surtout au début de l'exploitation. Les Allemands en troupe deviennent insolents et batailleurs; à Saint Julien en 1727, par bandes de 8 ou 10, parfois 14, toujours armés de fusils, épées ou sabres, ils s'installent au cabaret la nuit ou pendant les offices : «tous les dimanches s'étant attroupés nuitamment, font carillon par les rues, faisant rouler les pierres, en jetant par les portes et les fenêtres avec cris et hurlements, maltraitant ceux qu'ils rencontrent, cherchant à les assommer. Journallement le collecteur des tailles, son fils et d'autres, étant à faire des truffes, voient la troupe des Allemands qu'entretient M. de Blumenstein chasser avec quatre chiens à travers les bleds. Celuy-cy, sur la plainte des habitants, a eu la cruauté de répondre «qu'il aymait mieux que ses Allemands tuassent dix Français que si les Français tuassent un Allemand». Les habitants implorent alors le Capitaine Châtelain qui, à cheval, suivi du Procureur et du greffier s'en va enquêter, quand ils rencontrent, devant le bureau de la douane, six ou sept Allemands qui les assaillent à coups de pierre. Presque désarçonnés, ils s'enfuient au plus vite.

Ce sentiment d'hostilité entre Foréziens et Germaines s'atténue cependant; l'identité de profession et de religion les rapproche; à Saint Julien, huit Allemands épousent des Françaises⁽¹⁷⁾.

Le Directeur des Mines était Français comme aussi le personnel inférieur des mines et fonderies, manoeuvres, brouetteurs, laveurs, trieurs et pileurs. Pour les mineurs même des connaissances spéciales étaient indispensables qui se rencontraient chez les seuls Allemands. La majorité des piqueurs, tous les maîtres mineurs et leurs seconds, venaient de Hanovre, de Saxe, et du Tyrol.

A Saint Julien on comptait en 1739 : le maître mineur et son adjoint allemands, 13 piqueurs dont 7 Allemands, 21 manoeuvres du pays; un Français et deux Allemands travaillaient à d'autres postes.

⁽¹⁷⁾ cf. annexe n° 1



Cette croix plantée en haut du Faubourg, est-elle celle dont parle Léorat de Picancel ? (cf. p.20)

Croix du jubilé 1776
(gravée sur le cœur)

Cette croix apparaît sur le
pour inaugurer en 1776
(Rue Vallé)

D'autres ennuis attendent les de Blumenstein.

A l'époque de la Révolution, ils se plaignent que des concurrents à l'aide d'un ancien directeur d'une des fonderies leur enlèvent certains ouvriers intelligents; la rareté, la cherté de la main-d'oeuvre suivent la chute de la monnaie. Le 12 octobre 1795, le personnel de Saint Julien adresse à l'agent des Mines une pétition disant :

«Le citoyen de Blumenstein fait tous ses efforts pour nous conserver dans ses mines mais les égoïstes propriétaires suggérés par les fanatiques et les royalistes font aussi tous leurs efforts pour faire culbuter les ouvrages. Eloignés de tout secours et dans les campagnes, nous sommes rejetés de tous ces gens-là... si nous avons besoin de subsistance, ils ne veulent pas nous en vendre contre des assignats, ne connaissant pas leur valeur mais uniquement avec la monnaie royaliste portant fleur de lys qu'ils accaparent à des prix sans bornes. Pour les trois quarts du temps, il y en a parmi nous qui ne mangent qu'une fois de pain par jour et le restant ils vivent avec un peu de truffes».

A cette époque l'opinion d'Etienne de Blumenstein moins absolue que celle de son père sur les ouvriers du pays s'était modifiée. Le 5 décembre 1793, il écrivait :

«Au commencement de l'exploitation, on appelait les étrangers naturellement experts dans ce genre mais, depuis que le travail des mines fournit à ceux qui s'en occupent de quoi entretenir leur famille, les Français y ont pris goût et nous nous passerons aisément des étrangers».

Malgré leurs défauts, Etienne de Blumenstein fort attaché à ses ouvriers avec lesquels il travaillait depuis plus de 60 ans, partageait leur labeur et leurs peines. Ses fils héritaient de ces généreux sentiments. En 1816, ils maintenaient dans leurs mines inexploitées par suite de la baisse du plomb un certain nombre d'ouvriers dont ils disaient : «nous les regarderons comme nos enfants...»

Fin de l'exploitation.

Il est difficile de fixer de façon exacte la date à laquelle s'est terminée l'exploitation.

En 1816, Jean Baptiste de Blumenstein et ses soeurs, fils et filles d'Etienne de Blumenstein envoient à la Chambre des Députés et à la Chambre des Pairs une pétition où ils disent :

«Accablés par les frais, les impôts et la concurrence étrangère, nos fonderies ne travaillent que quelques semaines par an.»

Le 26 octobre 1820, de Blumenstein accentuaient ses plaintes :

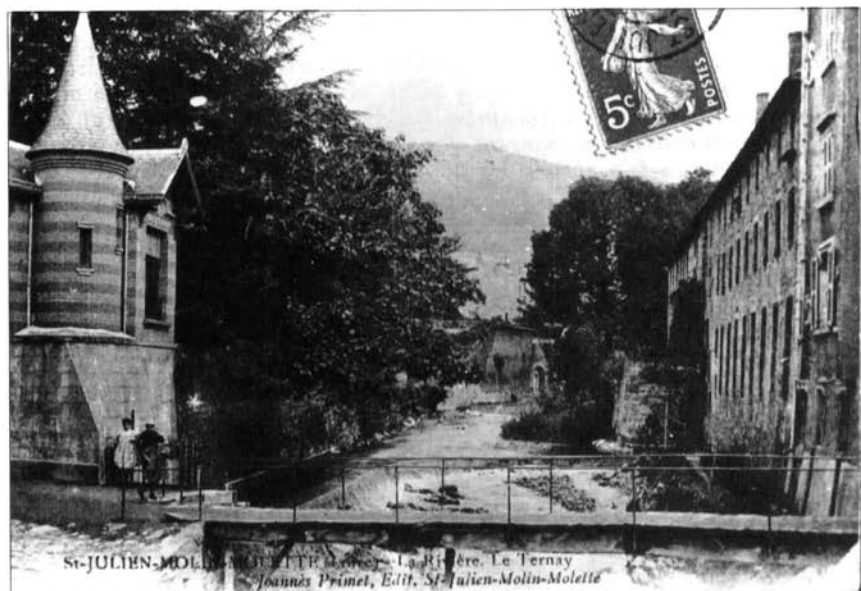
«Il a été importé à la Foire de Beaucaire des quantités considérables de sulfure de plomb. Nos mines approvisionnaient en grande partie le Midi de la France, les Espagnols donnent ces matières à si bas prix que nous ne pouvons plus soutenir leur concurrence».

Le prix du plomb indigène avait alors baissé de 66 pour cent.

Nous avons vu que la fonderie s'est arrêtée et le fourneau vendu en 1828.

Le 15 août 1831, Jean-Baptiste de Blumenstein écrivait qu'il abandonnait des travaux infructueux depuis 25 ans, conservant seulement quelques ouvriers à la Pause. Celle-ci fut fermée en 1840.

C'est donc aux environs de cette date que l'exploitation cessa complètement.



Carte postale ancienne de la "Planche" (cf. p.20).

On peut supposer que certaines mines furent rouvertes à intervalles plus ou moins réguliers pour des travaux d'entretien. En 1956-1958, la Compagnie Royale Asturienne des mines entreprit quelques travaux à la Pause, Etheize et au Palais mais elle les abandonna rapidement, les résultats étant insignifiants. J'ajouterai que quelques chercheurs amateurs ont pu trouver, en fouillant dans ces terres retournées, quelques morceaux de quartz renfermant des traces de minerai, mais ces traces sont assez rares.

Méthode d'exploitation des mines de plomb.

Malgré toutes mes recherches, il m'avait été impossible d'établir quelles avaient été les méthodes employées pour extraire la mine de plomb ainsi que les raisons pour lesquelles leur emplacement se signalait encore à l'attention par les longues traînées de terre blanche visibles à l'heure actuelle.

Depuis, il m'a été possible de reconstituer ces méthodes d'une façon à peu près certaine.

Ainsi que je le disais au début de cet exposé, ces mines étaient exploitées de temps immémorial par les paysans lorsque le travail de la terre, qui assurait leur simple subsistance, leur laissait des loisirs. Par la vente du vernis aux potiers elle leur apportait pratiquement la seule monnaie dont ils pouvaient disposer. Leurs travaux étaient donc effectués sans aucun souci de rentabilité. D'où travail sur des affleurements même très pauvres et sur les meilleurs filons, descente à des profondeurs relativement importantes vu leurs faibles moyens utilisés.

Ces exploitations s'effectuaient certainement par creux ou par puits placés sur les affleurements et descendant selon la plus grande pente du filon, généralement sur une quinzaine de mètres seulement. Les «dépilages»⁽¹⁸⁾ étaient ensuite effectués autour des dits puits sur de faibles distances pour diminuer les manutentions qui, probablement, le plus généralement étaient effectuées avec des couffins portés à dos d'homme dans les chantiers, ensuite dans le puits simplement équipé d'échelles.

Le creux était d'autant plus profond que la minéralisation était belle et se maintenait, car ce type d'exploitation excluait les reprises en aval, sauf descente dangereuse dans les anciens vides. Lorsqu'un creux était ainsi exploité, sans doute en remontant vers la surface et sans remblayage des vides, on en reprenait un autre sur l'affleurement à distance convenable du premier.

L'exploitation portait non seulement sur la veine principale mais aussi sur toutes les veines annexes et même sur les «épontes»⁽¹⁹⁾ dès qu'elles montraient un minerai assez grossier pour être trié à main. Ceci explique l'importance du volume des «verses»⁽²⁰⁾. Ce sont ces verses que nous voyons actuellement à l'emplacement des mines.

Le triage à main était effectué au jour, probablement par les femmes et les enfants qui cassaient les blocs au marteau pour obtenir le vernis et laissaient sur

⁽¹⁸⁾ dépilage : enlèvement des piliers dans une galerie de mine - veine ou galerie déboisée dans une mine.

⁽¹⁹⁾ éponte : chacune des parois d'un filon métallifère.

⁽²⁰⁾ verse : emplacement où est effectué le versage des bennes ou brouettes au fur et à mesure qu'elles sont amenées au jour.

place, généralement de part et d'autre de l'affleurement non seulement le stérile mais aussi tous les minerais trop fins pour être triés. Très mal équipés pour sortir l'eau de leur creux, les paysans se sont généralement bornés à exploiter les parties d'affleurements situées assez haut au-dessus des vallons pour bénéficier d'un assèchement naturel relatif. Cependant Konig parle d'anciens travaux paysans descendant à la Pauze jusqu'à 30 toises (57 mètres) ce qui paraît exagéré puisque Gruner dit que l'exploitation du minerai le plus riche de la période 1717-1729 eut lieu à 40-50 mètres sous la crête. Les verses importantes que nous observons encore aujourd'hui sur les pentes des collines relèvent toutes de cette exploitation paysanne. Leur analyse montre qu'elles sont globalement très pauvres malgré la «blende»⁽²¹⁾ délaissée et les galènes fines, ce qui témoigne de la grande dilution de l'exploitation paysanne.

Par la suite les exploitations de M. de Blumenstein ont été conduites à partir des voûtes ou galeries d'écoulement tracées le plus généralement au filon avec parfois, si indispensable, un travers banc pour l'atteindre. Ces voûtes devaient évidemment passer assez largement sous les travaux paysans (première voûte de M. de Blumenstein à la Pauze à 90 mètres sous la crête). Des «creux» montant vers l'amont avec voûtes intermédiaires espacées de 10 à 20 mètres permettaient l'exploitation. ce travail était probablement fait, quand il y avait trop d'eau, dans les périodes de sécheresse. Les creux avals étaient équipés de simples treuils à main pour l'extraction des terres et des eaux qui ne pouvaient donc être qu'en faible quantité (quelques mètres cubes par jour).

L'abatage était fait à la poudre en terrain dur (ouvriers mineurs) et peut-être au pic en terrain tendre (ouvriers piqueurs). Les cadences d'avancement étaient très variables (26 mètres par an sur 9 ans à Broussin en roche très dure, jusqu'à 40-50 mètres par an à la Pauze malgré la mauvaise qualité de la roche entraînant soutènement ou à Lavaux en roche de dureté moyenne).

L'éclairage des galeries était assuré par chandelles dont l'extinction marquait le manque d'air. L'aérage était assuré par la multiplication des creux, parfois par la jonction avec les anciens travaux, soit même par des bottes en planches si la veine restant pauvre ne justifiait pas les creux. Les roulages étaient effectués à la brouette (ouvriers brouetteurs).

Le premier triage au chantier et les stériles ou minerais pauvres des traçages étaient utilisés en remblai et parfois, pour les seconds, en remplissage des vides d'exploitation préexistants.

Les verses se situaient enfin non sur les crêtes mais sur les versants des vallées. Les stériles relativement fins partaient à la rivière. Il existe cependant, d'après les notes qui m'ont été remises, un dépôt de stériles de 70 m de long sur 10/15 m de large au sud d'Etheize.

Les minerais une fois triés étaient transportés à la Fonderie de Saint Julien par caisses ou tombereaux traînés par des bœufs.

Je dois signaler également que les Registres d'Etat Civil de Saint Julien mentionnent le décès de plusieurs mineurs décédés à la suite de leur chute dans un creux de mine⁽²²⁾.

⁽²¹⁾ blende : sulfure de zinc qui est un des principaux minerais de ce métal (Larousse).

⁽²²⁾ cf. annexe I.

Conclusion

Voici donc l'histoire des Mines de Saint-Julien-Molin-Molette telle que j'ai pu la reconstituer à l'aide des livres et documents que j'ai eus entre les mains. Cette histoire est forcément incomplète car je me suis surtout attaché aux grandes lignes, laissant volontairement de côté certains détails qui auraient allongé ce récit, que d'aucuns trouveront peut-être déjà bien long, sans rien lui apporter de plus. Mais je me suis efforcé d'y inclure tout ce qui pouvait donner une idée, aussi précise que possible, de ce que furent ces Mines qui ont été pendant 120 ans une des activités majeures de Saint Julien et dont l'histoire était, je crois, assez méconnue.

QUE SONT DEVENUS LES OUVRIERS ORIGINAIRES DU "TIROL" ?

Au début Kayr de Blumenstein, originaire du Tyrol, fit venir des mineurs d'Allemagne où l'on exploitait des mines de plomb depuis longtemps. Certains se marièrent avec des filles du pays.

Ph. extrait du registre paroissial de St-Julien (Arch. Loire) :

«Enterrement Antoine Signerlet, environ 32 ans, natif de la province du Tyrol - Allemagne». (1 E 2 - 17/06/1719 - p.1).

«Baptême de Jean-Guillaume Bergüe, fils de Daniel Bergüe de Saxe en Allemagne, demeurant à présent à Etheize de cette paroisse et de Catherine Choffre son parrain Jean Guillaume Frey aussi du pays de Saxe maître fondeur de plomb et de plusieurs autres métaux»...(10/11/1720, p.15).

«Baptême de Jeanne-Marie fille de Quotelibe Springhes allemand mineur et Anne Sava., Parrain : Salomon Hebre aussi mineur allemand. Marraine : Marie Meyet épouse de Augustin Phaner aussi mineur allemand au lieu d' Etheize». (...) (28/2/1736 p. 209).

Accidents du travail :

«Enterrement de François Veyre, 40 ans, décédé le jour précédent après avoir reçu l'absolution et le sacrement de l'Extrême-Onction et n'ayant pu recevoir le Saint-Viatique à cause que travaillant dans un creux à tirer de la mine au lieu de la Pause le seau lui tomba dessus duquel coup il mourut le même jour et fut enterré». (26/10/1722, p. 28)

**EXPLOITATION DU MINERAI
ET
«CONVENTION PASSÉE EN 1794 AVEC BANCEL»**
citée par Joseph Bancel «Saint-Julien-Molin-Molette»

Convention Bancel passée avec Blumenstein pour l'entretien des outils de la mine et de la fonderie de St-Julien (1794) :

«Convention proposée par Bancel Maréchal de l'atelier de St-Julien, pour forger les outils à neuf comme fleurets, piques, marteaux, boures, racles, à 3 sous la livre rendant les outils prêts à servir.

• Pour ferrer un bonhomme à neuf 2 livres, soit	2 francs
• Pour la relever lui portant le vieux fer	1 franc
• Pour ferrer une brouette à neuf	1 franc 10 sous
• Pour la relever	1 franc
• Pour 100 pointes	4 francs
• Pour faire une épinguelette	12 sous
• Un petit râcle	5 sous
• Un crochet d'échelle	2 sous
• Aciérer une vieille boure (barre à mine)	1 franc
• Aciérer un marteau à piler	1 franc
• Faire un marteau de main	12 sous
• Chausser une pique	8 sous
• Chausser un racle	10 sous
• Chausser un ache	18 sous

Les crosses et avant clous seront payés comme les pointes à 4 fr le 100. Bancel aura la faculté de travailler pour son compte en fournissant les charbons de forge tant pour lui que pour son chauffage que pour les outils de l'atelier. Lorsque les ouvriers viendront à la forge, il cessera de suite de travailler pour lui pour qu'ils ne perdent pas de temps. Le directeur est chargé de lui fournir un manoeuvre pour la grosse forge et lui donnera une livre chandelle par mois. Ferrera toutes les voitures nécessaires audit atelier avec le cheval, aidera au Magasin en tout ce que le Directeur aura besoin.

La Convention cy-dessus approuvée et reçue par Mr de Blumenstein et le Directeur, le 28 ventôse an II (17 mars 1794) elle commendera le 1er Germinal (21 mars 1794). Si elle ne convient pas audit Bancel elle sera de suite annulée.

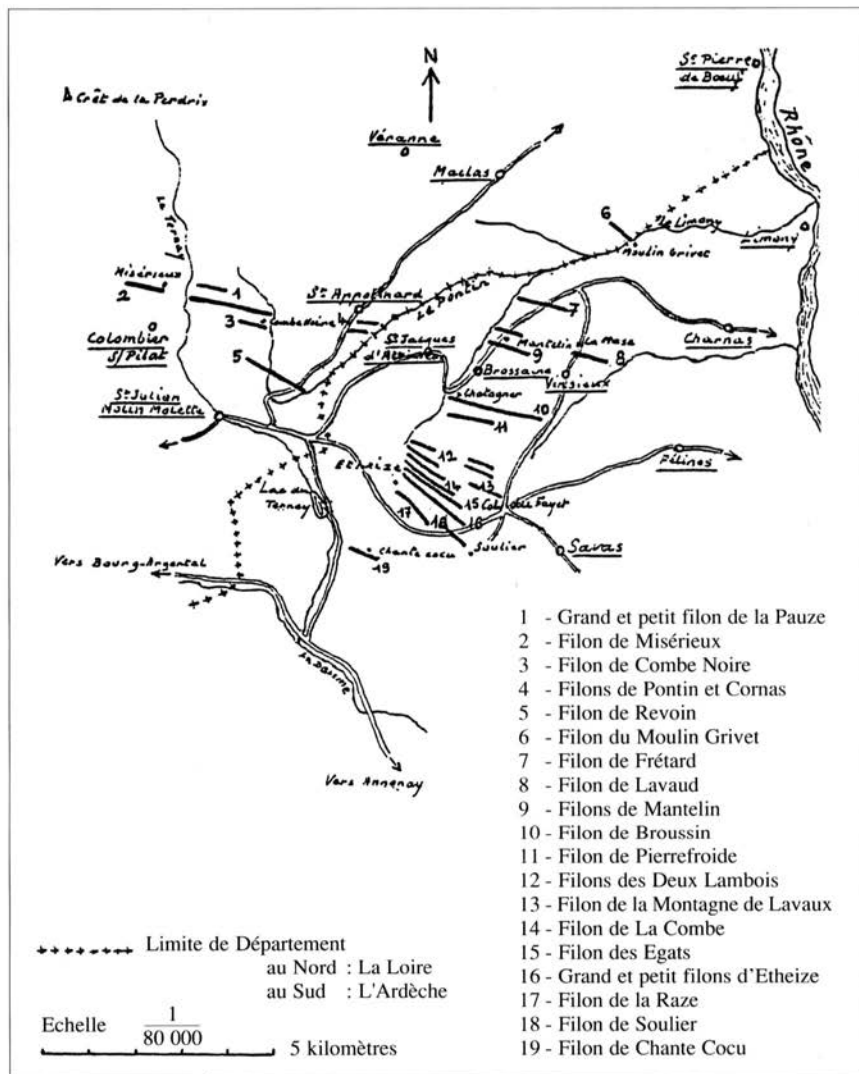
Bancel

Barrou Directeur»

(coll. Bancel, St-Julien-Molin-Molette).

SCHÉMA DU DISTRICT MÉTALLIFÈRE DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Plan de situation mentionnant les filons d'après un document antérieur à 1860
(Dessin E. Bouttet)





**JUGEMENT PRÉVÔTAL
ET EN DERNIER RESSORT,**

*QUI condamne JEAN-BAPTISTE MAILLON & CLAUDE
BERJON, dit CATHON, à être pendus en la place
publique du Bourg-Argental, pour vol fait avec
effraction, &c.*

Du 20 Septembre 1771.

*Extrait des Minutes du Greffe de la Maréchaussée Générale
du Lyonnais, Forez & Beaujolois.*

CLAUDE CHOL DE CLERCY, Écuyer,
Conseiller du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal &
Militaire de Saint-Louis, Prévôt-Général de la
Maréchaussée du Lyonnais, Forez & Beaujolois.

SAVOIR FAISONS, que

Vu, par la Chambre criminelle du Conseil du Bourg-Argental,
la Procédure extraordinaire, instruite à la Requête du PROCU-
REUR DU ROI en la Maréchaussée, Demandeur & Accu-
sateur,

CONTRE Jean-Baptiste Maillon , âgé de cinquante ans , Journalier , demeurant en la Paroisse de St. Julien-Molin-Molette , prisonnier , accusé , & Claude Berjon , dit Cathon , aussi accusé , contumax.

Laquelle Procédure consiste , &c.

Conclusions du PROCUREUR DU ROI.

Oui & interrogé sur la fellette ledit Jean-Baptiste Maillon , sur les faits résultants de la procédure , & autres cas à lui imposés.

Oui le Rapport de M. MATHON DE FOGERES , Conseiller-Commissaire , Rapporteur.

Tout considéré & examiné :

IL EST DIT , par Jugement Prévôtal & en dernier ressort , que la contumace est déclarée bien & duement acquise contre ledit Claude Berjon , dit Cathon , adjugeant le profit d'icelle ; qu'il est déclaré duement atteint & convaincu , ainsi que ledit Jean-Baptiste Maillon , de s'être introduits , du 1^{er} au 2 Septembre de l'année dernière , dans les appartements du sieur de Blumestain , Concessionnaire des Mines de St. Julien-Molin-Molette , après avoir fracturé la coudière en pierre de taille d'une fenêtre , avec un presson , & brisé le bas d'un volet de ladite fenêtre , & d'avoir , lesdits Maillon & Berjon , volé , dans l'appartement où est placé un Fourneau Anglois , trois barres de fer servant à entourer ledit Fourneau , avec les coins de fer qui les serroient , & ledit Maillon de s'être trouvé nanti d'une partie de ces fers , lors de sa capture , & le surplus remis par le pere dudit Berjon.

POUR réparation de quoi , lesdits Jean-Baptiste Maillon & Claude Berjon , dit Cathon , sont condamnés à être pendus & étranglés jusqu'à ce que mort s'ensuive , par l'Exécuteur de la Haute-Justice , à une potence double qui sera à cet effet

3
plantée en la place publique du Bourg-Argental, ayant écriteaux devant & derriere contenant ces mots : *Voleur avec effraction*. Et ensuite le corps dudit Maillon transporté au lieu de St. Julien-Molin-Molette, dans le lieu le plus éminent, voisin de la maison du sieur de Blumestain, pour y être exposé sur un poteau qui sera à cet effet dressé par ledit Exécuteur, & condamnés en outre chacun en dix livres d'amende envers le Roi ; & à l'égard dudit Berjon, attendu sa contumace, que le jugement sera à son égard exécuté par effigie, en un tableau attaché à ladite potence par l'Exécuteur. Et sera le présent Jugement imprimé, lu, publié & affiché, tant aux endroits accoutumés de cette Ville, que dans la Paroisse de St. Julien-Molin-Molette, & par-tout où besoin sera.

FAIT au Bourg-Argental, en la Chambre Criminelle du Conseil, & donné par nous Jean-Louis CLAPEYRON DUBUISSON, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant de la Maréchaussée, ce vingt Septembre mil sept cent soixante & onze. *Ainsi signé à la minute*, CLAPEYRON, PUPIL, Prédident, NAYME; MATHON DE FOGERES, Rapporteur; DESFRANÇOIS, Assesseur, PERDRIGEON, Conseiller, & CHEVALIER, Assesseur.

Collationné, *signé*, SIMON.



A LYON, DE L'IMPRIMERIE DE P. VALFRAY, Imprimeur du Roi & du Conseil Supérieur, aux Halles de la Grenette. 1771.

Ce texte qui atteste de la sévérité des jugements avant 1789 nous intéresse par la description qu'il donne de l'objet du vol et du lieu visité par les voleurs. La potence sera dressée "dans le lieu le plus éminent, voisin de la maison du Sieur de Blumestain ..." (Cela conduit à penser que les suppositions faites dans le texte, pour situer la fonderie, sont assez exactes).

1er 8bre 1739

Memoire Sur la Situation

Presente de l'ouvrage de s^r Julien de feu S^r François
Des Lumenstein par Etienne François Des Lumenstein
Son fils.
attelier de s^r Julien

Cet atelier est le premier qui ait été établi, cest de son produit
qui dans les commencements a été a vis considerable qu'ont été établis
Viennes en St Martin la Ste, tel est le devoi d'un entrepreneur —
d'agrandir les Etablissements aux depens l'un de l'autre, et de procurer
pou le bien du Royaume une abondance de Matieres en entreprenant
à la fois plusieurs ouvrages pour que les uns donnent quand les autres
cessent.

Rien n'est si abondant, que les veines qui se trouvent à deux lieues
aux environs de S^r Julien, rien de si rare qu'une bonne; et rien de
si difficile que la conduite que doit tenir l'entrepreneur qui la suit;
elles se joignent quasi toutes, et peu après se separent, et il n'y a que
beaucoup de bonheur joint aux ~~peu~~ lumieres qu'on peut acquerir dans
ces sortes d'ouvrages, qui puisse vous servir pour ne pas vous egarer, ou
pour n'en pas suivre plusieurs à la fois dont la depense ne seroit
qu'avec beaucoup de peine recompensée par la decouverte de la bonne
elles ne donnent que par b^s d'outons et lors qu'on est assés malheureux
pour non pas ren contrer, le produit à peine égale la depense.

De dix à douze assises qui ont été attaquées et travaillées par mon
Pere la Veine de la adaw Stain dans le vivarais est la seule qui
soit poursuivie, la difficulté de son travail, et les depenses aux quelles



Contribueront beaucoup à la réussite d'une pareille entreprise
très utile à la Compagnie des Poudres, et autres besoins du Royaume

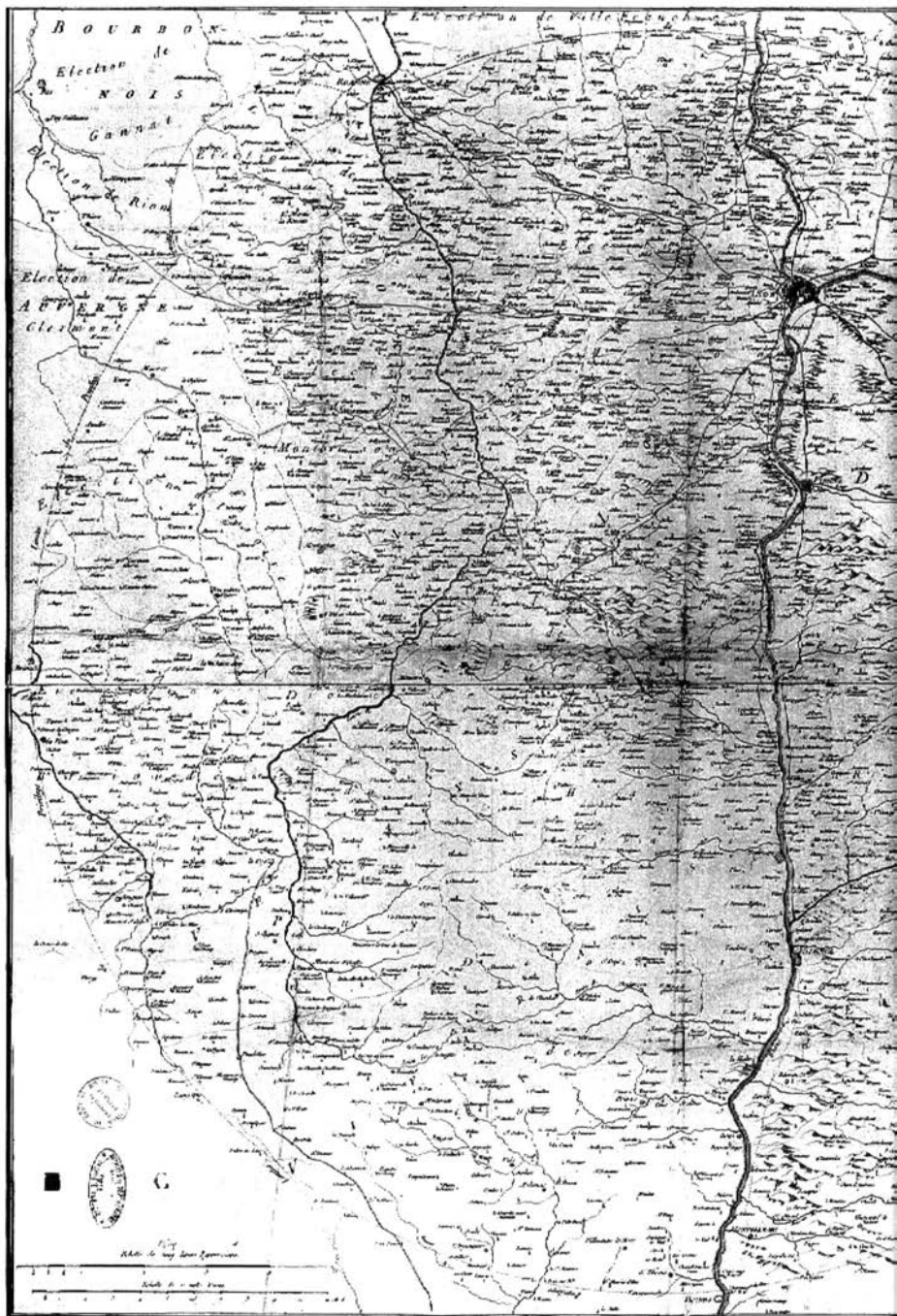
Outre La Law il y a un nouvel ouvrage de commencé dont
nous n'avons que des esperances on y occupe trois hommes un
allemand et deux François

Lyon ce 1^{er}. Octobre. 1759

D Blumenstein



Fac simulé d'un rapport sur "St Jullien", signé Etienne de Blumenstein (Octobre 1739).



Composition, photogravure et mise en page assistées par ordinateur
Mic Edit: 13, rue des Émeraudes, 69006 Lyon

Achévé d'imprimer par l'Imprimerie Simon: 6 bis rue Janin, 69004 Lyon
Dépôt légal juin 1989
